

Coup d'oeil

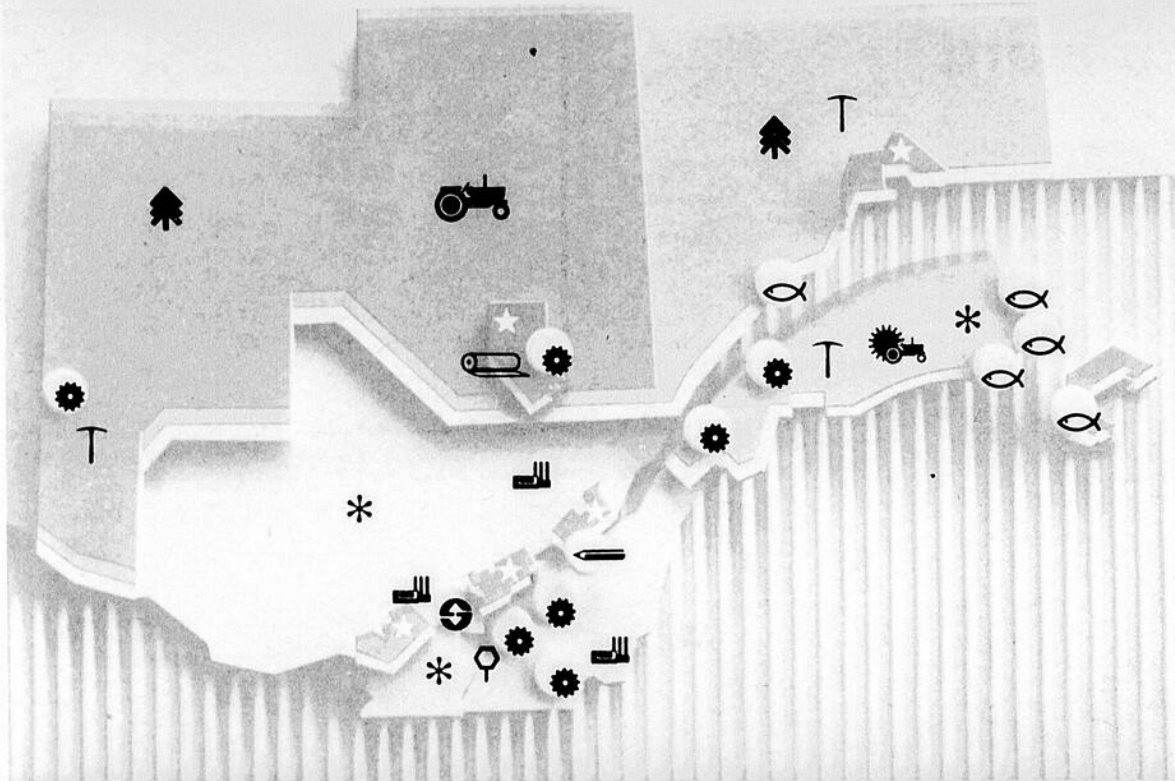
Revue Industrielle de la Cote-Nord

Vol. 1, no 3 septembre 1976



QUEBEC-TELEPHONE


Le MEER participe avec vous au développement du Québec





Le ministère de l'Expansion économique régionale, par les nombreux programmes qu'il administre lui-même ou conjointement avec le gouvernement du Québec, contribue à :


- stimuler la création d'emplois productifs
- consolider les emplois des secteurs traditionnels


- augmenter le niveau de vie
- renforcer la structure industrielle et urbaine du Québec
- favoriser le développement optimal de ses différentes régions
- susciter une participation accrue des Québécois à leur propre développement.


 L'Entente auxiliaire sur les *infrastructures industrielles* prévoit l'aménagement de parcs industriels dans certains centres urbains du Québec, la mise sur pied de parcs industriels de pêche dans l'est du Québec et la mise en place des infrastructures de service pour les projets industriels d'importance qui s'installeraient en dehors de parcs existants.
(MEER : \$36 millions)


 L'Entente auxiliaire sur l'*accès aux ressources forestières* a pour objectif de favoriser une meilleure utilisation des ressources forestières dans le Nord-Ouest Québécois, au Saguenay/Lac Saint-Jean et sur la Côte-Nord.
(MEER : \$14,5 millions)


 L'Entente auxiliaire sur les *axes routiers prioritaires* vise à améliorer l'infrastructure routière du Québec afin de faciliter le transport des produits industriels aux marchés importants.
(MEER : \$79,5 millions)


 L'Entente auxiliaire sur le financement du plan d'expansion de la société *SID-BEC* a pour objectif d'accroître la capacité de production de la Société, de rationaliser et de diversifier sa production.
(MEER : \$30 millions)


 Le MEER accorde une *aide financière aux entreprises* de fabrication dans les régions désignées. Des investissements de \$1,2 milliard ont été effectués au Québec depuis 1969, et près de 70.000 emplois seront ainsi créés.
(MEER : \$232 millions)


 L'Entente sur les *Zones Spéciales* avait pour but de mettre sur pied des infrastructures touristiques, communautaires et industrielles dans les régions de Québec, Trois-Rivières, Sept-Îles/Port Cartier, Lac Saint-Jean et Mirabel.
(MEER : \$300 millions incluant des prêts de \$117 millions)


 Le programme *ARDA III* (aménagement rural et développement agricole) vise à mettre en valeur les ressources en milieu rural principalement dans les régions du Saguenay/Lac Saint-Jean et du Nord-Ouest Québécois.
(MEER : \$26,5 millions)

 Le Fonds de développement économique rural (*FODER*) avait pour objet le développement des régions du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Le gouvernement fédéral y a investi \$297,7 millions depuis 1968.
(MEER : \$153,2 millions)

 L'Entente auxiliaire sur le *développement agricole* prévoit l'assainissement des sols dans la plaine de Montréal et le réaménagement foncier dans les autres régions agricoles du Québec.
(MEER : \$24,9 millions)

 L'Entente auxiliaire sur le *développement minéral* permettra la mise en place de voies d'accès aux ressources minières, divers travaux miniers et pétroliers et le démarrage d'un programme de recherche et de développement appliqués.
(MEER : \$16,5 millions)

 L'Entente auxiliaire sur les *études industrielles* permettra l'analyse des possibilités de développement dans des secteurs prioritaires, dans différentes régions du Québec.
(MEER : \$1 million)

 L'Entente auxiliaire *Donahue-Saint-Félicien* prévoit l'implantation d'un complexe de pâte à papier au Lac Saint-Jean. En plus de favoriser la participation des Québécois à leur propre développement, la réalisation de ce projet entraînera des retombées économiques pour tout le Québec.
(MEER : \$30 millions)



Expansion Régionale
Économique Expansion

800, Place Victoria
Bureau 4108, C.P. 217
Montréal, Québec
H4Z 1E8 (514) 393-5261

220, est. Grande-Allée,
Bureau 520
Québec, Québec
G1R 2J1 (418) 694-4826

320, est. Saint-Germain,
Bureau 401
Rimouski, Québec
G5L 1C2 (418) 723-9425

Le Meer et le développement de la Côte-Nord

La Côte-Nord, im-
mense encore peu peuplée
blottie aux confins lointains
du Québec, connaît depuis un
quart de siècle une croissance
économique et démographique
très marquée. Ses villes, étalées
en un long ruban sur la côte,
accueillent une population en
nombre toujours croissant. Ces
agglomérations constituent des
postes frontière entre la mer et
la forêt et servent de débouchés
aux richesses d'un vaste arrière-
pays.

Les ressources naturelles, le fer,
la forêt, l'électricité, abondent et
les ports ouverts à longueur
d'année assurent à cette région
une situation économique
enviable.

Toutefois, l'harmonie du
développement économique
connaît quelques notes discordantes.
L'économie régionale, fortement
axée sur le secteur primaire,
l'exploitation des ressources,
souffre du fait que la majorité
de ses ressources soient
exportées. Les entreprises de
fabrication et de transformation
y sont relativement peu
nombreuses. En 1971, elles ne
comptaient que pour 4,2% de
l'emploi total de la zone. La
situation évolue toutefois vers
un certain changement.

De plus, le peuplement
concentré dans deux centres
urbains, Sept-Îles - Port-
Cartier et Baie-Comeau -
Hauterive, a exercé en raison
de sa croissance rapide une
forte pression sur la demande
de services. Les équipements
scolaires et hospitaliers se
sont avérés insuffisants et il
en fut de même au chapitre
de l'habitation, des loisirs et
des liaisons routières.

LE MEER

C'est dans ce contexte
particulier de développement
qu'il faut situer la nature des
interventions du ministère de
l'Expansion économique
régionale.

Depuis sa création en
1969, le MEER a eu pour
objectif de participer au
développement économique
de chaque région et de faire
disparaître les inégalités
inter-régionales.

D'abord chargé d'assurer
la continuité de programmes
de développement, tels ARDA
(Aménagement rural et
développement agricole) et
FODER (Fonds de
développement économique
et rural), le MEER a eu
aussi pour tâche d'analyser
les conditions économiques
des différentes régions et
de mettre sur pied de
nouveaux programmes
susceptibles de stimuler
le développement de
chacune d'entre elles.

C'est ainsi qu'ont vu le
jour depuis 1969 les
programmes de subventions
à l'industrie et des zones
spéciales et qu'ont été
signées l'entente-cadre
de développement et neuf
ententes auxiliaires entre
le Québec et le Canada.
La Côte-Nord a bénéficié
et continue de profiter de
ces programmes.

La présence du MEER
sur la Côte-Nord a pris de
multiples formes, de
subventions aux entreprises
de transformation et de
fabrication à l'aménagement
d'un parc de maisons
mobiles et d'un parc
industriel en passant par
la construction d'un centre
socio-récréatif ou par
l'exploration minière.

Nombreuses, les
interventions du MEER n'ont
cependant eu qu'un seul
dénominateur: assurer à
la région un développement
économique harmonieux.

LES SUBVENTIONS A L'INDUSTRIE

Le programme de
subventions à l'industrie
(Loi sur les subventions
au développement régional)
remonte à 1969 et s'adresse
aux entreprises de
fabrication et de
transformation qui
désirent implanter,
agrandir ou moderniser
un établissement.

Il est essentiel
toutefois que celui-ci soit
situé dans une région
désignée, c'est-à-dire tout
le Québec à l'exception
de l'agglomération de
Montréal et du corridor
Montréal-Hull.

Le MEER offre ainsi
aux entreprises divers
types de subventions
tout comme des garanties
de prêt dont peuvent
également profiter les
établissements
commerciaux tels les
bureaux d'affaires,
les entrepôts, les
hôtels et les centres
récréatifs.

Le programme
L.S.D.R. est donc
conçu pour stimuler
le développement
économique régional
par le biais des
entreprises de
fabrication. Depuis
1969, le MEER a
offert plus de \$19
millions de
subventions à
des entreprises
de la Côte-Nord.
Les projets
entrepris
entraîneront
des investissements
de quelque \$140
millions et la
création de 1500
emplois.

En juillet dernier,
le MEER annonçait
sa participation
financière au
projet d'implantation
d'une scierie à
Pointe-aux-
Outardes, près
de Baie-Comeau.
Le ministère a
offert une
subvention de
\$3.308.240 pour
la réalisation
de ce projet,
mis de l'avant
par REXFOR et
la Compagnie de
Papier Q.N.S.
Limitée, qui
devrait créer
quelque 600
emplois.

LES ZONES SPECIALES

Dès la création
du MEER en 1969,
le gouvernement
canadien avait
convenu, dans
sa lutte contre
les disparités
régionales, de
ne pas limiter
son action au
secteur
industriel mais
de favoriser
par des
mesures
spéciales
certaines
zones à fort
potentiel
de croissance
en place
d'infrastructures
telles que
routes, parcs
industriels,
services
communautaires.
Cet objectif
était en fait
complémentaire
au programme de

TABLEAU		
Atelier Dionne et Gionet La Scierie de Bersimis	Baie-Comeau Betsiamites	Implantation Implantation Agrandissement et nouveau produit
La Scierie des Outardes Jude Fortin Ferberlanterie Côte-Nord	Chute-aux-Outardes Grandes Bergeronnes Hauterive	Implantation Implantation Implantation Agrandissement
P.M. Packers I.T.T. Rayonier Québec Les Industries Ma-Nic La Scierie Manicouagan Samoco Boulangerie Pelletier	Mingan Port-Cartier Port-Cartier Ragueneau Sacré-Coeur Sept-Îles	Implantation Implantation Implantation Implantation Agrandissement et Modernisation
Menuiserie Juliette Mingan Industries Montreal Armature Works Nor Cristal Ray Machine Shop Raymond Industries Sept-Îles Metal Works	Sept-Îles Sept-Îles Sept-Îles Sept-Îles Sept-Îles Sept-Îles Sept-Îles	Agrandissement Implantation Agrandissement Nouveau produit Agrandissement Implantation Agrandissement et Modernisation
Toitures Sept-Îles	Sept-Îles	Implantation

subventions à l'industrie
et allait permettre une
plus grande participation
du MEER au
développement
socio-économique
du Québec.

Le Canada et le Québec
désignaient peu après
les agglomérations de
Québec, Trois-Rivières -
Shawinigan et Sept-Îles -
Port-Cartier comme
pôles de croissance et
ratifiaient, en juin 1970,
l'entente Canada-Québec
sur les zones spéciales.
Les régions du Lac Saint-
Jean et de Mirabel furent
également incluses dans
ce programme.

L'entente allait ainsi
permettre une action
certifiée des gouvernements
fédéral et provincial et
des administrations
municipales pour
doter ces régions de
services publics adéquats
pour attirer les
investissements
industriels et
commerciaux et
répondre aux besoins
des populations
croissantes.

Une somme de \$210
millions a été investie
jusqu'à maintenant.
Le financement,
provenant en
totalité du MEER,
s'est réparti en \$115,5
millions de subventions
et \$94,5 millions en
prêts à long terme
à des taux préférentiels.

LA ZONE SPECIALE DE SEPT-ÎLES PORT-CARTIER

Cette zone spéciale
d'une superficie
d'environ 330
milles carrés,
comprendait
autrefois Sept-
Îles et Port-Cartier,
les

municipalités de
Pentecôte, Gallix,
Moisie, Ville de
Grasse et la
réserve indienne
de Mahoténam.

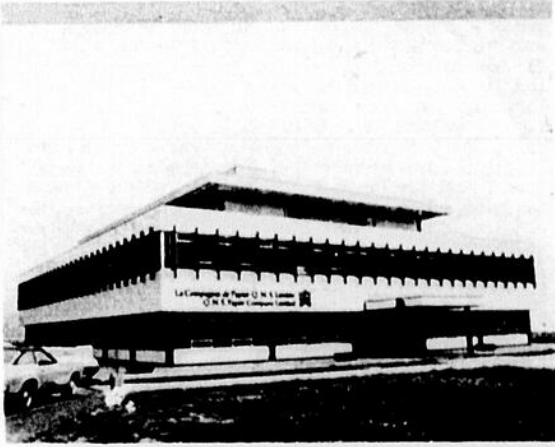
Située à mi-chemin
entre Baie-Comeau
et Havre Saint-
Pierre, l'agglomération
de Sept-Îles -
Port-Cartier polarise
une zone d'influence
économique qui
s'étend sur toute
la Moyenne et la
Basse Côte-Nord
à l'est et touche
les villes de
Gagnon et de
Schefferville au
nord. À l'ouest,
cette zone
d'influence rejoint
celle de Baie-
Comeau -
Hauterive entre
Pointe-aux-
Anglais et Baie
Trinité.

De part sa situation,
la zone de Sept-
Îles - Port-
Cartier constitue
le débouché
logique des
ressources
d'un arrière-
pays immense:
le Nouveau-
Québec. De plus,
elle se

situe à la limite
orientale de
navigabilité de
"Lakers",
caboteurs-cargos
qui rallient les
Grands Lacs
par la voie
maritime du
St-Laurent,
et ses ports
en eau
profonde en
font une porte
ouverte vers
les marchés
internationaux.

Malgré son poids
relativement
faible en termes
de population
et d'emploi
par rapport à
d'autres zones
spéciales
telles que
Québec et
Trois-Rivières,
le MEER a
reconnu en
1970 la zone
de Sept-Îles -
Port-Cartier
comme celle
offrant le plus
fort potentiel
de développement,
compte tenu
de son taux
de croissance
économique
et démographique
le plus élevé
de toutes les
régions du
Québec.

Le développement des



ville de Port-Cartier et Sept-Iles n'avait cependant pu suivre pendant la décennie précédente le rythme accéléré de la croissance démographique; le milieu urbain présentait alors de nombreuses lacunes tant au niveau des grandes infrastructures que des services à la population.

Les premières interventions du MEER, conformes aux priorités de ces municipalités, visaient donc à effectuer un rattrapage tant au niveau de la qualité des services, en améliorant les conditions de vie urbaine telles que la réfection des rues et la rénovation urbaine à Sept-Iles que la quantité de ceux-ci comme la construction de rues et l'aménagement du parc de maisons mobiles à Port-Cartier et du parc Ferland, la construction de H.L.M. et du développement résidentiel à Sept-Iles.

Par la suite, le MEER a financé la mise en place des grandes infrastructures municipales telles que la réfection des ponts et du boulevard des Iles à Port-Cartier et du boulevard Laure, à Sept-Iles, et l'installation d'une conduite d'adduction d'eau ainsi que d'un système d'évacuation des eaux usées dans cette dernière municipalité.

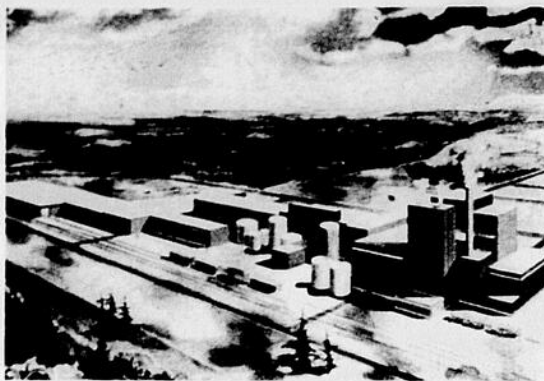
Le MEER a également participé à la réalisation de l'aréna et du centre

socio-récréatif à Sept-Iles ainsi qu'à la mise en place d'équipements récréatifs et culturels attenants à la polyvalente de Port-Cartier dont la construction a été amorcée récemment.

Les derniers projets mis de l'avant en 1975 dans la zone spéciale comprennent la construction de nouvelles rues et l'aménagement d'un second parc de maisons mobiles, à Port-Cartier et à Sept-Iles, l'agrandissement du parc Ferland dont la capacité sera portée de 500 à 1300 emplacements de maisons mobiles.

Dans le cadre du programme des zones spéciales, le MEER aura injecté dans l'agglomération de Sept-Iles - Port-Cartier, un total de \$53,5 millions, soit \$31,7 millions en subventions et \$21,8 en prêts. En considérant la population actuelle d'environ 50,000 personnes, on en arrive à un financement par habitant de \$1,070, dans la zone spéciale de Sept-Iles - Port-Cartier, soit le financement le plus élevé des zones spéciales.

A titre de comparaison, la zone spéciale de Québec, avec un investissement du MEER de \$120 millions et une population de 500,000 personnes, a obtenu \$240, per capita; l'agglomération de Trois-Rivières - Shawinigan, pour sa part, a bénéficié de \$200.



L'ECD ET LES ENTENTES AUXILIAIRES

En mars 1974, le MEER et le Québec signaient une entente-cadre de développement en vertu de laquelle les deux ordres de gouvernement entendaient coopérer et coordonner leurs actions respectives en vue de favoriser le développement socio-économique du Québec.

L'entente-cadre, d'une durée de dix ans, poursuit les objectifs suivants:

- a) stimuler la création d'emplois productifs et consolider les emplois des secteurs traditionnels;
- b) augmenter le niveau de vie;
- c) renforcer la structure industrielle et urbaine du Québec et favoriser le développement optimal de ses différentes régions;
- d) susciter une partici-

pation accrue des Québécois à leur propre développement;

e) favoriser un meilleur équilibre dans le développement du Québec par rapport aux différentes régions du Canada.

La conclusion de cette entente-cadre prévoyait la signature d'une série d'ententes auxiliaires dont chacune devait constituer un moyen de mise en oeuvre des objectifs et priorités de développement retenus par le Canada et le Québec. L'entente stipulait également que le financement des projets réalisés dans le cadre des ententes auxiliaires, serait assuré à 60 p. cent par le MEER et à 40 p. cent par le Québec.

La première entente auxiliaire, portant sur le

financement du plan d'expansion de la société Sidbec, fut signée à la même date que l'entente-cadre. En septembre 1974, le Canada et le Québec concluaient l'entente auxiliaire sur les axes routiers prioritaires. La réfection de la route 138 en cours de réalisation actuellement entre Sept-Iles et Port-Cartier est financée par cette entente; pour ce projet, le MEER fournit une subvention correspondant à 60 p. cent du coût, soit \$10,5 millions.

En mars 1975, deux nouvelles ententes auxiliaires étaient paraphées, soit celles sur les infrastructures industrielles et sur l'accès aux ressources forestières. Dans le cadre de l'entente auxiliaire sur l'accès aux ressources forestières, le MEER fournit \$3,5 millions pour la construction de différentes routes en forêt sur la Côte-Nord (Sacré-Coeur, Labrieville, Ragueneau, Rivière St-Jean, Natashquan etc.)

Quant à l'entente sur les infrastructures industrielles, elle prévoit l'aménagement d'un parc industriel à Sept-Iles. Le Canada et le Québec y affecteront \$2,7 millions.

Depuis mars 1976, cinq nouvelles ententes auxiliaires ont été conclues. Elles portent respectivement sur le développement agricole, le dé-

veloppement minéral, les études industrielles, l'usine de pâte kraft de St-Félicien et le parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel. L'entente sur le développement minéral prévoit sur la Côte-Nord des sommes pour des voies d'accès aux ressources minières et des travaux géoscientifiques miniers.

Il est facile de constater, en guise de conclusion, que le ministère de l'Expansion économique régionale fut, depuis sa création, continuellement présent au développement économique de la Côte-Nord comme à celui des autres régions périphériques. Jusqu'à maintenant, il aura consacré près de \$89 millions à l'essor de cette région.

Il continue d'accorder une attention particulière à l'analyse des situations régionales et à l'identification des possibilités de développement. Par ses interventions régionales et sectorielles, le MEER a toujours voulu et veut encore être à la fine pointe du développement et faire de chacune des régions du Québec, un endroit où il fait bon vivre.

La scierie des Outardes

"Le projet "Scierie des Outardes démontre que les gouvernements, lorsqu'ils envisagent l'exploitation rationnelle d'une ressource, sont capables de créer de nouveaux emplois".

C'est le constat que posait le ministre québécois des Terres et Forêts, M. Normand Toupin, suite à l'annonce officielle de l'implantation d'une usine de sciage et de rabotage, à Pointe-aux-Outardes. La nouvelle fut rendue publique, lundi, le 26 juillet dernier, lors d'une conférence de presse réunissant les dirigeants de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers (Rexfor), des représentants de la Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée, en présence des ministres Toupin et Mar-

cel Lessard, ce dernier du ministère de l'Expansion économique régionale.

Le complexe est évalué à \$24 millions. Il entraînera la création de quelque 210 emplois à l'usine et de 500 en forêt. Pour combler les postes, on fera appel à la main d'oeuvre locale et à celle provenant de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent. Ces régions sont depuis longtemps associées au développement de la Côte-Nord.

INVESTISSEMENTS

Alors que la contri-

bution financière du M.e.e.r. s'élève à \$3,308,240, par le biais d'une subvention, la Société Rexfor versera jusqu'à concurrence de \$14,4 millions et Q.N.S. \$9,6 millions. Ces deux partenaires détiendront respectivement 60 et 40 p. cent des actions.

Selon le ministre Lessard, le M.e.e.r. s'est associé à ce projet afin de favoriser une économie plus saine et mieux diversifiée dans la région de Baie-Comeau. Il a expliqué que l'implantation de cette usine constituait une nouvelle étape dans

la transformation sur place des richesses naturelles, permettant ainsi une utilisation plus rationnelle des ressources forestières de la région. Il prévoit également, que la création des nouveaux emplois aura un impact considérable sur le développement régional et que l'ensemble de l'économie québécoise profitera des retombées engendrées par le projet.

UNE GRANDE REALISATION

La Scierie des Outardes deviendra, dès sa réalisation en 1978, l'une des plus grandes usines dans ce domaine à l'est des montagnes Rocheuses. Elle aura une capacité annuelle de 100 millions

de pieds de bois (p.m.p.) et de 100,000 tonnes de copeaux. Le bois de construction sera exporté presque entièrement sur le marché international, principalement en Europe et en Afrique du nord. Les copeaux (80%) seront transformés par la Compagnie de Papier Q.N.S. et mis en marché par Rexfor (20%).

DIVERSIFIER LE MARCHÉ

Selon M. Toupin, la faiblesse de l'industrie du sciage au Québec réside dans le fait qu'elle est trop orientée vers les marchés américains. C'est pourquoi un effort sera fait pour explorer davantage les marchés internationaux dont ceux

de l'Afrique du nord et de l'Europe. Rien n'empêche qu'une partie de la production de la nouvelle usine soit exportée au Québec et aux États-Unis, dans les régions de New-York et de Boston.

DANS VINGT MOIS

La construction de l'usine devait débuter le jour même de l'annonce officielle. L'entrée en opération devrait avoir lieu au printemps de 1978.

A remarquer que c'est la première fois que la Société d'Etat Rexfor s'associe à des intérêts privés, ceux de la Compagnie de Papier Q.N.S., pour implanter un tel projet.

RENE VALLEE

Trois pôles de croissance:

Le fer, la forêt, l'électricité

Les richesses minières du sous-sol et le fort potentiel hydro-électrique des rivières de la région eurent une influence considérable sur le développement de la Côte-Nord. L'exploitation des riches gisements de fer de l'arrière-pays, par un consortium qui devait devenir la Québec Iron Ore, sortit Sept-Îles de sa torpeur et en fit cette ville dont la croissance est la plus rapide au Québec et au Canada. La naissance, quelques années plus tard, de la Compagnie minière Québec Cartier entraîna la création, autour du village de Shelter

Bay, à quelque quarante milles au sud-est de Sept-Îles, de la Ville de Port-Carter, promise elle aussi à "un brillant avenir".

Entre temps, l'Hydro-Québec aménageait la rivière Bersimis pour approvisionner la rive Sud en électricité au moyen de quatre câbles sous-marins. Elle entreprenait ensuite de grands travaux sur les rivières aux Ouatardes et Manicouagan, y édifiait le complexe hydro-électrique dont fait partie le barrage Daniel-Johnson (autrefois Manic-5) et qui sera terminé avant 1978.

Région axée sur le commerce extérieur

Ce qui caractérise l'économie des villes de la Côte-Nord et la différence du reste du Québec c'est que cette économie est avant tout axée sur le commerce extérieur, les grandes compagnies ne réservant qu'une part réduite de leur production aux marchés québécois et canadiens.

Ainsi, la plus grande partie (entre 75 et 80%) des 480.000 tonnes de papier-journal produites par la compagnie de Papier QNS limitée est expédiée aux États-Unis, et le reste vendu sur le marché libre, au Québec, en Angleterre et en France.

Le minier de fer de la Québec Iron Ore prend entièrement la direction des États-Unis (84%), de l'Europe de l'Ouest et du Japon. Quant à celui de la Compagnie minière Québec Cartier, il alimente les mêmes marchés (30%

aux États-Unis, 60%, en Europe et au Japon) à l'exception d'un 10% destiné aux aciéries québécoises.

75.000 tonnes d'aluminium, sur la production de 175.000 tonnes de la Société canadienne de métaux Reynolds, sont écoulees sur le marché nord-américain. La Société Rayonier-Québec, qui a un objectif annuel immédiat de 265.000 tonnes de pâte cellulosique, doit desservir les États-Unis (60%, de sa production) et l'Europe 40%.

Enfin, les éleveurs à grains de la compagnie des Céréales Cargill Ltée, à Baie-Comeau et de la Dreyfus, à Port-Carter, dont la capacité totale d'entreposage est de 24 millions de boisseaux, constituent une plaque tournante pour l'expédition vers le monde entier des céréales de l'Ouest.

Les batisseurs

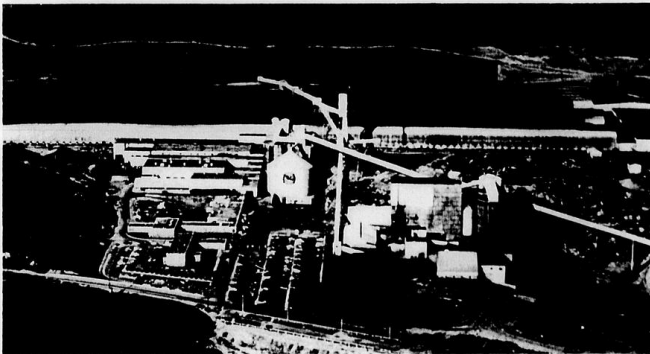
Il nous a fallu d'ailleurs attendre pas moins de quatre cents ans avant que la Côte-Nord ne devienne - grâce à ses forêts, à ses rivières, à son sous-sol - une sorte de terre promise, un véritable pays de Cocagne.

Pendant tout ce temps, la Côte-Nord a végété, vivant tantôt de la pêche, tantôt de la chasse et du commerce des fourrures ou de tout cela à la fois, jusqu'au moment où furent lancées les premières tentatives d'industrialisation à l'existence plutôt éphémère.

La transformation de la région commença au milieu du siècle dernier grâce à l'exploitation forestière et s'accrut au début du siècle par suite du développement de l'industrie des pâte et papier. C'est ainsi que, les uns après les autres, des postes éparpillés le long de la Côte, comme Franquelin, Baie-Trinité, Pentecôte, Shelter Bay et Clarke City, s'éveillèrent subitement et connurent une certaine expansion économique avant de retomber, les uns après les autres, dans une nouvelle léthargie.

Mais le développement de la Côte commença vraiment en 1936, lorsque le colonel Robert McCormick et M. Arthur Schimon, un riche financier américain et son homme de confiance, vainquirent les dernières résistances du premier ministre Maurice Duplessis et obtinrent la permission de construire une usine de papier-journal. C'est cette usine, appartenant à la Québec North Shore Paper, qui donna naissance à Baie-Comeau, première ville de la Côte-Nord.

Hauterive, ville jumelle plus peuplée et principal centre institutionnel de la région, fut fondée quelques années plus tard, en 1938, grâce à l'action de Mgr. Napoléon Labrie, le premier évêque du diocèse, du seigneur St-Laurent, qui décida d'établir son archevêché à Pointe-à-Médec, dans les limites du village de Manicouagan, plutôt qu'à Baie-Comeau. Natiif d'un village de la région, Mgr. Labrie est considéré à juste titre comme un des batisseurs de la Côte-Nord et un de ses plus ardents défenseurs.



Une région maritime et portuaire

Une telle concentration industrielle, vivant essentiellement de l'exportation, n'aurait jamais été possible sans les avantages naturels du Saint-Laurent. Aujourd'hui, elle a réussi à subsister grâce au transport maritime, la Côte-Nord ne pouvant se développer sans lui. L'implantation de la grande industrie s'accompagna de l'aménagement de ports ouverts à la navigation à longueur

d'année, dotés de l'équipement le plus moderne et capables d'accueillir des navires à fort tonnage.

BAIE-COMEAU:

En même temps qu'elle bâtissait son usine, la Québec North Shore Paper creusait dans la roc l'accès à ses quais. La Société canadienne de métaux Reynolds, la Cargill Grain, le ministère fédéral des Transports et

l'Hydro-Québec suivirent son exemple. Aujourd'hui, le port de Baie-Comeau peut recevoir environ 700 navires par année et manipuler des cargaisons représentant quelque huit millions de tonnes.

SEPT-ÎLES

Second port du Canada après Vancouver, le port de Sept-Îles tire parti d'une rade en eau profonde offrant aux océa-

niques les plus puissants un abri naturel contre les grands vents du golfe. Mis en valeur par l'établissement des usines de la Québec Iron Ore, il a pris avec les années un essor fantastique, en nassant une activité intense qui ne peut que s'accroître avec les années. Il est placé depuis 1973 sous le contrôle du Conseil des ports nationaux.

En 1974, il a reçu à ses



quais 1391 navires, dont 694 océaniques; trente millions et demi de tonnes de marchandises diverses, soit 250.000 de plus que l'année précédente, y ont été manutentionnées.

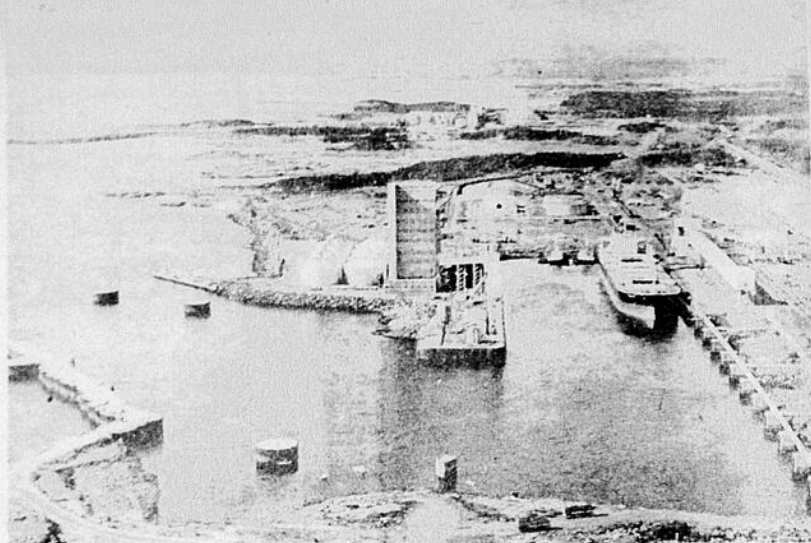
PORT-CARTIER:

La construction du havre de Port-Cartier

présenta des difficultés qui semblaient au départ insurmontables à cause de la nature rocailleuse du rivage et de son exposition aux vents dominants du sud-est. Le plan final ne fut arrêté qu'après qu'on eût fait appel au Conseil canadien des

recherches et qu'on eût réalisé des études très poussées au moyen d'un modèle à l'échelle.

La publicité de la Compagnie minière Québec Cartier le décrit ainsi: "En soi, le havre de Port-Cartier est un grand bassin taillé à même le roc solide, muni d'une étroite embouchure et abrité de murs protecteurs ou brise-lames qui s'avancent jusqu'en haute-mer pour contrecarrer l'action de la crue des eaux, assurant ainsi des postes de mouillage protégés et sûrs. Ce bassin avec ses installations modernes de chargement, peut recevoir les plus petits minéraliers aussi bien que les plus gros, selon les plans les plus récents des minéraliers du type pouvant jauger 150.000 tonnes. En plus des murs protecteurs ou brise-lames, le bassin comporte un agencement particulier de plages sur lesquelles roulent et viennent mourir les vagues et



les crues".

Sur les quais d'une longueur totale de 2.600 pieds et d'une largeur de 450 pieds, on retrouve le terminus ferroviaire ainsi que des aménagements

pour la manutention des marchandises, des produits pétroliers, du minéral et des céréales.

Dès son installation à Port-Cartier, la société Rayonier-Québec a cons-

truit, au coût de sept millions de dollars, un port où pourront accoster sans encombre les navires de haut tonnage destinés au transport vers l'Europe.

Le Messenger

Le Messenger le nouveau service de télécommunications offert par Québec-Téléphone vous permet d'être rejoint directement par le téléphone.

Sans intermédiaire, compact, à grand rayon d'action, sûr... le Messenger de Québec-Téléphone a une génération d'avance sur les autres systèmes.



un compagnon indispensable



QUÉBEC-TELEPHONE

Consultez votre
conseiller en
communications



61 années de vie sur la Côte-Nord

En 1915, Quebec North Shore Paper Company installait ses quartiers dans la petite ville de Shelter Bay. En 1920, elle ouvrait une usine d'écorçage à Franquelin. Et en 1936, elle installait à Baie-Comeau son usine à papier.

Aujourd'hui, l'usine est équipée de quatre machines à papier. Ces machines peuvent produire 1.550 tonnes de papier-journal par jour. Quatre-vingts pour cent de la production de papier-journal est vendu directement aux journaux américains affiliés à la Q.N.S. L'autre vingt pour cent est vendu à des clients d'outre-atlantique et à quelques clients du Québec.

Pour alimenter ces quatre machines, l'usine d'écorçage peut fournir 155 cunifs de bois à l'heure. Pour sa part, la salle d'apprêt du bois a une capacité de production équivalant à 100 cunifs de bois à l'heure.

Derrière ces installations, il y a les moteurs de toute industrie: les hommes. La main d'oeuvre et l'administration de l'u-

sine occupent 1.800 employés. Les Opérations Forestières rejoignent 700 personnes.

Le territoire forestier qui sert à alimenter l'usine a une superficie totale de 7.000 milles carrés; on ne peut exploiter que 4.100 milles carrés de cette superficie totale. Comme on le sait, cette superficie se situe au nord de Baie-Comeau. Depuis quelques années, le travail en forêt a considérablement évolué.

Les employés sont maintenant logés dans des complexes maisons-mobiles où l'on y trouve les télécommunications par micro-ondes et la télévision couleur. Les hommes des bois travaillent par équipe. L'éloignement est rompu par le système routier adéquat qui permet une communication régulière entre la ville et la forêt.

LE TRANSPORT DU PAPIER

Comme la plupart on pu le constater, le papier-journal est acheminé au quai au moyen d'un train. Aujourd'hui, le chargement des bateaux se fait

à l'aide de "mules". En effet, depuis quelques années, on a laissé de côté les "brouettes", système qui employait beaucoup plus d'hommes. Comme dans toute industrie le

progrès s'installe vite et la concurrence se faisant de plus en plus forte, on adopte des systèmes pour mieux rentabiliser l'industrie.

Il faut mentionner que 95% de la production de papier de la Q.N.S. est acheminée par bateau. L'excédent est conduit par camion aux endroits prévus.

LE SYSTEME ANTI-POLLUTION

L'usine possède deux clarificateurs qui récupèrent 412 tonnes de déchets par jour pendant la saison d'écorçage. Les déchets sont brûlés sous pression à la vapeur.

Pour ce qui est du flottage du bois, la Q.N.S. ne peut le faire dans les petites rivières.

LES LOISIRS A LA Q.N.S.

Il existe à la compagnie de papier Q.N.S. une association de Loisirs qui connaît de nombreuses activités pendant toute l'année. Pour défrayer les coûts d'opération, les employés paient une cotisation hebdomadaire de \$0,25, la compagnie défraye la même chose: \$0,25 par semaine par employé.

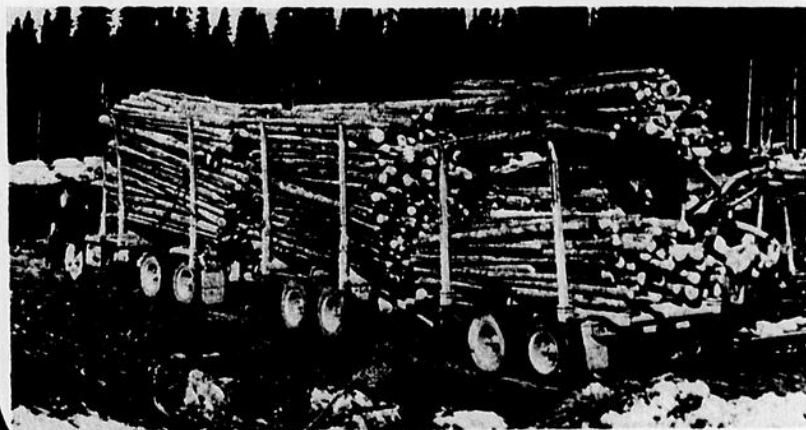
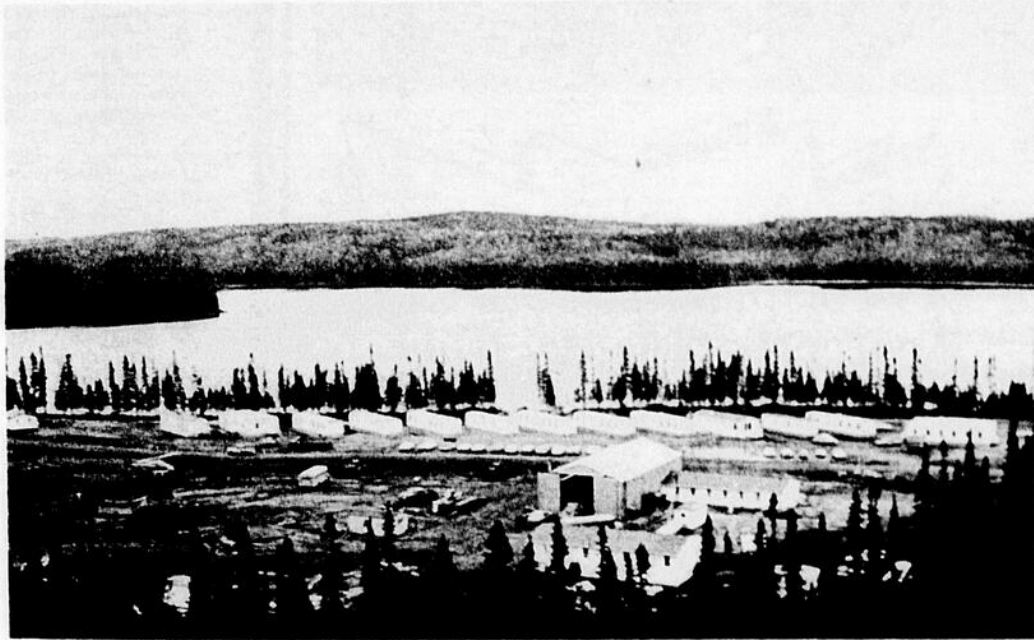
Ce ne sont pas tous les employés qui font partie de l'Association. Seuls, ceux qui le désirent, en font partie. Il s'agit d'un principe de volontariat.

Le Conseil est formé de 15 administrateurs et six personnes forment l'exécutif.

Actuellement, 920 per-

sonnes font partie de l'Association. Diverses activités de groupe leur sont offertes localement, pendant toute l'année: curling, pétanque, balle, hockey, quille, ballon-balle et golf. Ces activités sont mixtes. De plus, il existe un comité qui voit à l'organisation des activités pour les enfants. A chaque activité majeure, il y a rencontre sociale.

Nul doute que ce genre d'association permet de créer une meilleure connaissance des gens travaillant dans le même milieu. Dans ce monde industriel et de plus en plus mécanisé, il y a place au loisir et l'Association des Loisirs de la Q.N.S. est un signe de cette volonté de créer des liens.





NOUS SOMMES
DISTRIBUTEUR DES
CHARGEUSES HUSKY D'UNE
CAPACITE DE 4,500 A
55,000 LIVRES

Dotez votre
prochain débusqueur
de la robustesse
" Timberjack "



TIMBERJACK
EAT•N
YALE LTEE

DIVISION D'EQUIPEMENT FORESTIER

271 Boul. Lasalle Baie Comeau (418) 296-6671 Télex 011-8214

OUTARDES 2 :

Le dernier site du complexe Manicouagan Outardes

Outardes 2 est situé à l'embouchure de la rivière aux Outardes, à environ 15 milles de Baie-Comeau et à 250 milles de Québec. La route provinciale [138] Tadoussac Baie-Comeau passera entre la centrale et la prise d'eau. Actuellement, vous passez au bon endroit. Mais la centrale n'est pas encore construite. En janvier 1976, la firme Atlas Pitts avait terminé la percée de la galerie d'aménée d'eau [3,300 pieds]. Au moment où l'on écrit ce reportage, l'opération de bétonnage du tunnel ou de ladite galerie devrait être commencée. Ctte galerie a 44 pieds de diamètre. Elle permet de diriger l'eau du bassin à la centrale.

LES ETAPES D'OUTARDES 2

La mise en chantier d'Outardes 2 a commencé en 1966. En 1968, on suspendait les travaux afin de réviser le projet. On voulait tenir compte des changements technologiques et des conditions du marché. Il va s'en dire qu'à cette date-là, l'Hydro-Québec signait le contrat d'achat d'énergie provenant de Churchill Falls. Comme il est prévu dans le programme d'équipement à long terme du réseau de l'Hydro-Québec, il arrive qu'on doive faire des choix opérationnels; il fut alors décidé de consacrer les énergies à Churchill Falls.

En 1973, l'Hydro-Québec revient à Outardes 2 pour continuer les travaux. En juin 1976, la prise d'eau est terminée, la galerie d'aménée d'eau et les conduites forcées sont percées, les déversoirs sont en construction. On prévoit l'installation de la dernière turbine en 1979 et la mise en fonction du barrage vers cette même date.

LES CARACTERISTIQUES D'OUTARDES 2

Outardes 2 comprendra une centrale de type classique en surface contrairement à Manic 3 qui a une centrale souterraine; regroupant trois turbines alimentées par une galerie accordée à trois conduites forcées souterraines surmontées d'une chambre d'équilibre. A l'aval, un canal de fuite sera creusé pour rejoindre le fleuve St-Laurent. La vallée principale de la rivière sera fermée par un barrage en

enrochement; le barrage en enrochement se caractérise par ceci: au centre, un noyau de terre argileuse, ou de till, une couche de sable fin appuyé sur le noyau, et sur cette couche en appui, des couches de pierre qui vont en grossissant. L'évacuateur ou le déversoir sera placé dans une vallée secondaire de la rivière; ce déversoir permet de faire passer le surplus du réservoir en cas de crues des eaux.

La centrale aura 295 pieds de longueur; elle abritera trois groupes (turbines) à axe vertical et fournira une puissance d'énergie totale de 454 MW. La production annuelle sera de 2.6 milliards de KWH à un facteur de charge de 65.5

Le débit moyen de la rivière aux Outardes à cet endroit est de 14,100 pieds cubes par seconde, provenant d'un bassin versant de 7,300 milles carrés.

La hauteur de la chute sera de 277 pieds. Un fait à souligner, c'est que les vannes papillons, qui servent à arrêter le débit lors de la réparation des turbines sont les plus grosses au monde.

LE BARRAGE PRINCIPAL ET LES DIGUES

Le choix d'un barrage en enrochement ou d'un type de barrage ou de digue dépend de la nature des fondations et des caractéristiques des matériaux disponibles. A Outardes 2, la fondation du barrage principal est constitué d'un rocher sain, adéquat tant pour un barrage en béton qu'en enrochement. Par contre, la fondation des digues est une argile sensible et compressible, partiellement couverte d'une couche épaisse de sable-gravier perméable. Les travaux d'investigation de l'Hydro-Québec ont permis de constater qu'on disposait, en quantité suffisante, d'enrochements provenant des travaux d'excavation de canal de fuite ainsi que de matériaux granulaires (sable-gravier) provenant des bancs d'emprunt à proximité des digues. On n'a pu déceler dans un rayon de 25 milles, l'existence, en quantité suffisante et désirable, de matériaux perméables (till ou argile).



Vue de la prise d'eau d'Outardes 2, à la droite; à droite, on remarque un batardeau qui sert de dérivation et qui permet aux hommes de travailler dans des conditions secs.



Vue du site d'Outardes 2 avant le début des travaux.

Face à la nature du sol et à la présence des matériaux disponibles, l'Hydro-Québec a opté pour un barrage en enrochement en tenant compte du fait que l'on peut incorporer le barrage en béton existant, dans l'ouvrage en enrochement.

Dans ces conditions, un barrage en enrochement avec parement amont (paroi étanche) s'avérerait le plus intéressant.

UNE PREMIERE A L'HYDRO QUEBEC [OUTARDES 2]

La construction d'une

telle paroi étanche constitue une première à l'Hydro-Québec. L'un des principaux problèmes techniques est le choix du type de parement à construire, soit en béton de ciment ou en béton bitumineux. Le jonction entre le barrage principal, la structure du déversoir et les digues est aussi à examiner de très près.

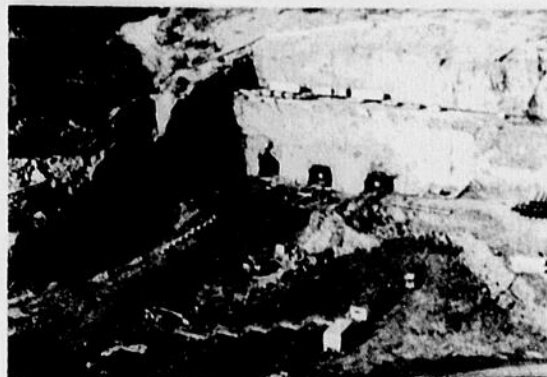
Il semblerait que l'expérience acquise de 71-73 au cours de la construction de quatre digues d'essai sur les argiles lacustres et marines à la Baie-James, permette de trouver une solution aux problèmes des digues puisque cette argile est semblable à celle d'Outardes 2.

LES DEUX PHASES DES TRAVAUX

Durant cette phase,

la dérivation se fera par l'ouvrage principal existant et on maintiendra la cote amont à 234 pieds, pour permettre à la centrale existante (centrale de la Q.N.S.) de fonctionner. On procédera dans cette vallée secondaire, à la construction du déversoir à l'abri de l'ouvrage de contrôle existant. Pour permettre l'excavation du canal d'approche et la démolition de l'ouvrage existant, on construira un batardeau en amont de ce dernier; le travail terminé, on enlèvera le batardeau. Le batardeau est un petit barrage qui retient les eaux pour permettre aux hommes de travailler dans des conditions favorables.

Cette première phase est terminée. On en est rendu à la deuxième phase. Durant cette phase, on fait la dérivation



Les trois galeries d'amenée d'eau à Outardes 2.

par l'évacuateur permanent en maintenant toujours la cote 234 pieds à l'amont. On procédera à la construction du barrage principal à l'aval de l'ouvrage existant, servant de batardeau, qui sera finalement incor-

poré au barrage. La construction du barrage et des digues terminée, on bouchera la prise d'eau de la centrale existante et on montera le niveau d'eau à sa cote normale d'exploitation de 277 pieds.

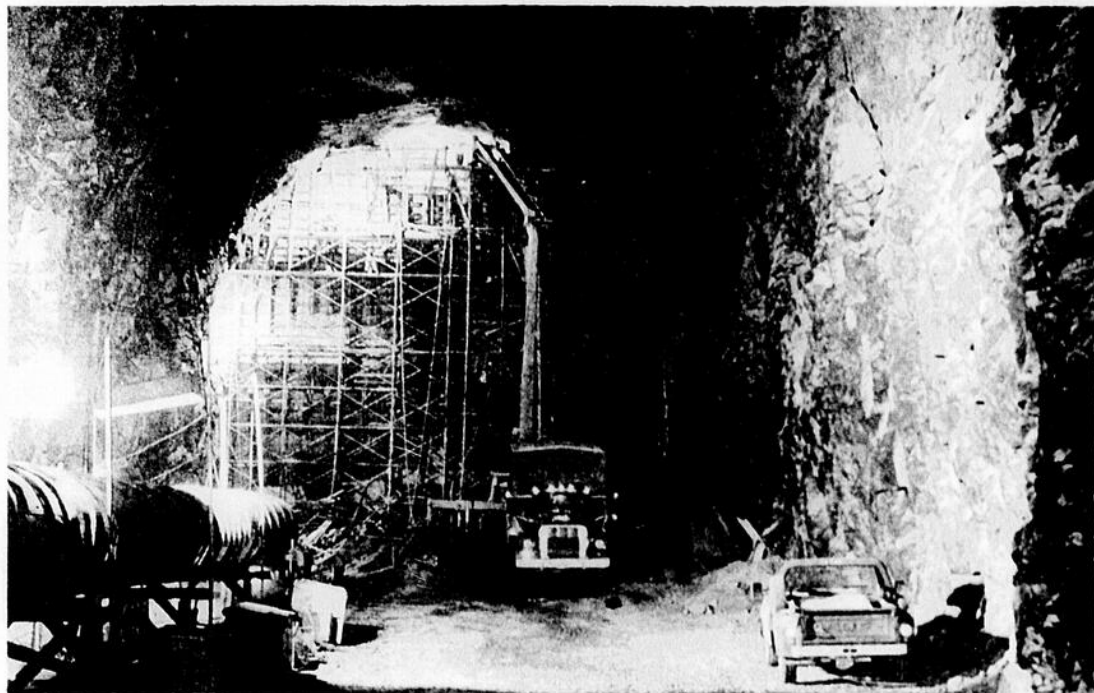
Manic est en marche depuis décembre 1975

Manic 3 est l'avant dernier-né sur la rivière Manicouagan. La population, en général, a retenu surtout la gigantesque de Manic 5. Mais le barrage de Manic 3 est une autre réalisation qui porte le poids de ses caractéristiques. Ce barrage se trouve à 50 milles en amont de l'embouchure de la rivière Manicouagan et à 58 milles, par voie de terre, au nord de Baie-Comeau. En 1970, on préparait les campements et les accès routiers; on procédait à l'excavation des faces du tunnel de dérivation. En 1971-72, dérivation et coupe de la rivière au moyen de pieux. En 1973-74-75, construction

du barrage, de la centrale du déversoir et de la prise d'eau. En décembre 1975, mise en service des groupes (6 turbines). Aujourd'hui, 500 personnes sont à mettre la dernière main à ce projet dont on n'entend presque plus parlé car sur la Côte-Nord, on dirait que ces travaux font maintenant partie de la condition quotidienne de vie.

LES CARACTERISTIQUES DE MANIC 3

Le barrage principal de Manic 3 est un ouvrage en sable et gravier de 107 mètres de hauteur, 395 mètres de longueur en crête et 732 mètres de largeur à la base. Fondamentalement, le barrage



Voici la galerie de dérivation de Manic 3 pendant les travaux. Elle est aujourd'hui bouchée en béton.

comprend un noyau de till (1,600,000 verges cubes), un tapis amont étanche (900,000 verges cubes de till) et des zones de transition de sable et gravier (900,000). Quelque 130,000 verges cubes de perré protègent le parement d'amont entre les niveaux d'exploitation

maximum et minimum de la retenue.

Un deuxième barrage-gravité en béton (un barrage gravité est un barrage qui retient l'eau par l'intermédiaire de son poids) sert à boucher la allée auxiliaire où passait la rivière à une lointaine époque géologi-

que. Ce barrage s'étend sur une longueur de 378 mètres et sa hauteur est de 71 mètres. Ce barrage comprend un déversoir, une chute à bille et la prise d'eau de la centrale.

Comme Manic 5, Manic 3 causa un problème très épineux; en effet, une profonde gorge d'allu-

vions (déposés) s'enfonçait bien au-delà du lit de la rivière. Ces dépôts d'alluvions allaient à certains endroits, au-delà de 400 pieds de profondeur. A Manic 5, ces dépôts allaient jusqu'à 160 pieds. Pour régler ce problème, l'Hydro-Québec opta pour un rideau parafouil-

le qui comporte deux rangées de pieux et panneaux en béton rejoignant le fond rocheux.

Ce rideau parafoille ou ce double mur en béton a 131 mètres de profondeur, ce qui constitue dans son genre, une réussite mondiale (le plus long au monde.) Ce mur d'étanchéité est là pour empêcher l'eau de s'infiltrer sous le barrage à travers ces alluvions et ainsi permettre au barrage de résister au temps.

Une galerie d'inspection, de 660 pieds de long, située dans la base du barrage permet de vérifier ce mur car elle se situe au-dessus du mur.

La prise d'eau comporte six portes amont donnant directement sur les conduites forcées; ces conduites ont une longueur de 625 pieds. Le diamètre de ces conduites est de 27 pieds.

La centrale est souterraine; elle a 177 mètres de longueur, 23 mètres de largeur et 36 mètres de hauteur. Elle abrite six turbines qui peuvent fournir avec la chute de 94 mètres, une puissance de 1.183,200 kilowatts.

D'AUTRES DETAILS INTERESSANTS

Le réservoir de Manic 3 emmagasine quelque 360 milliards de pieds cubes d'eau, dont 12 milliards représentent sa réserve utile. La surface

de sa nappe mesure 80 milles carrés, s'étendant à 75 milles en amont.

C'est le réservoir de Manic 5, à 75 milles en amont, qui régularise le débit de Manic 3.

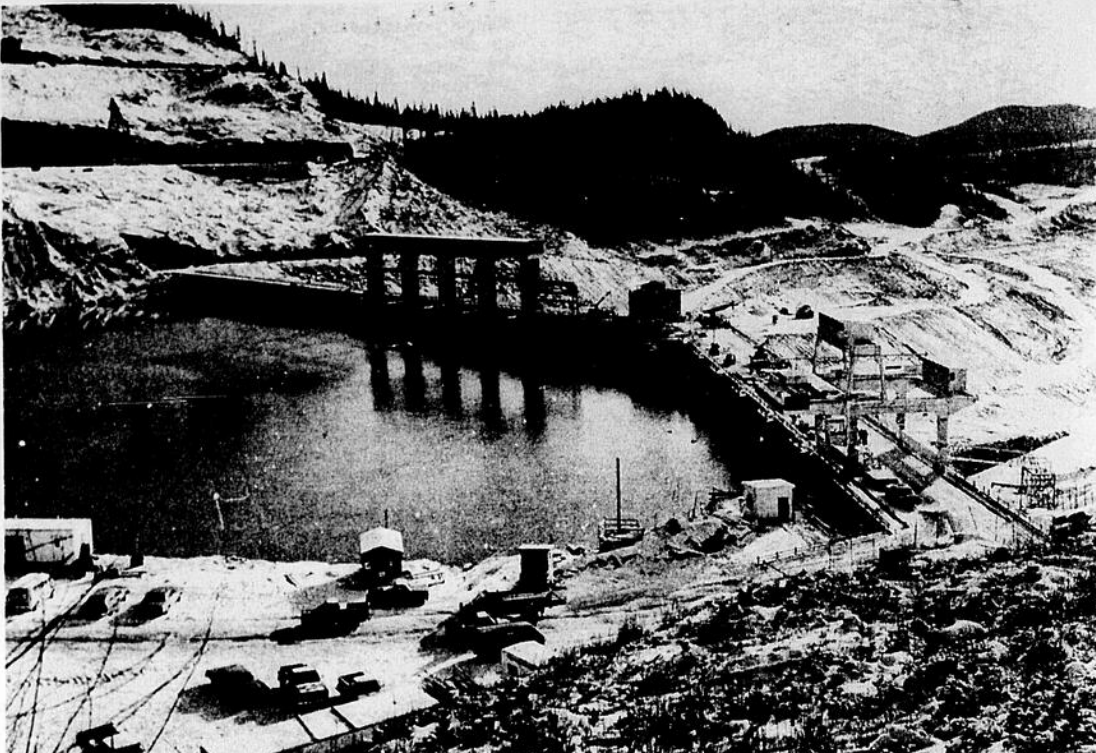
La centrale souterraine la galerie de transformateurs, le canal d'amenée, les conduites forcées et les canaux de fuite ont exigé des excavations de 370.000 verges cubes de roc. Les génératrices fonctionnent avec une hauteur de chute nette de 309 pieds.

Les coûts de Manic 3 dépasseront les \$450,000,000, de dollars. On avait prévu au départ du projet (1970) environ 310,000,000, millions.

Manic 3, opérera sur télécommande; mais on gardera une dizaine d'hommes pour veiller à l'entretien et à la sécurité de l'aménagement.

QUE RESTE-T-IL A FAIRE SUR LES RIVIÈRES MANICOUAGAN ET OUTARDES ?

Lors que les travaux seront terminés à Outardes 2, le complexe Manicouagan Outardes sera presque terminé. Il restera à construire le poste Manic pas très loin de Manic 2. On aura épuisé la possibilité des deux rivières en tant qu'installations. Par contre, il faut dire qu'il existe dans les projets de l'Hydro-Québec la construction d'une



Système de déversoir de Manic 3.

deuxième centrale à Manic 5. Dans notre région il existe aussi, dans l'éventail des possibilités, une analyse de la rivière Toulousteuc. Il semblerait qu'il soit possible d'aller chercher sur cette rivière 259 MW.

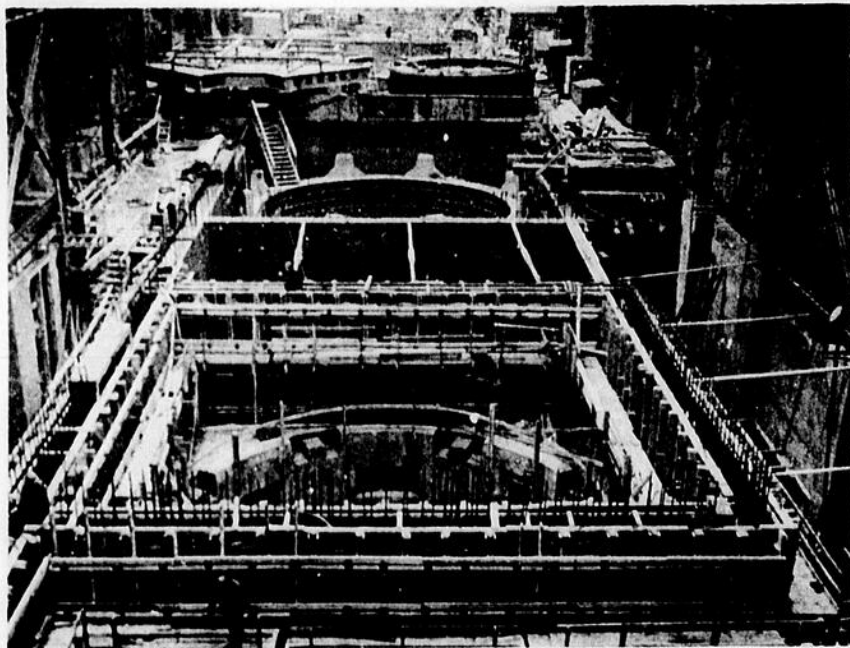
Selon l'Hydro-Québec,

la demande d'énergie au Québec sera six fois supérieure en l'an 2,000 aux charges actuelles. Plusieurs rivières ne sont pas encore aménagées; voici les plus susceptibles de l'être selon l'énergie en potentiel: Lachine 643 MW, Montréal, Chamou-

chuane 737 MW région Saguenay, Moisie 976 MW, Côte-Nord, Romaine 1340 MW Co-teNord, Petit Mécatina 1042 MW Côte-Nord, NBR 5515 MW région baie de Hannah et Baie Rupert, Grande et Petite Baleine 2090 MW quatre rivières de la

région Baie d'Ungava.

Bien sûr, seul l'Hydro-Québec décide de ses opérations. Le problème d'énergie que pose notre société est complexe. Les possibilités sont multiples: énergie nucléaire, centrale hydrothermique etc.



Voici l'intérieur de la centrale de Manic 3, centrale sous-terrainne.



Voici un type de déversoir, celui qu'on appelle le saut en ski. Cette forme de déversoir empêche l'érosion.

Des chemins de fer

Avant de songer à expédier la production vers l'étranger, il fallait prendre les moyens d'assurer le transport du minerai vers Sept-Îles et Port-Cartier. C'est pourquoi la première tâche dans les deux cas consista en la construction de lignes de chemins de fer, sur des distances considérables et dans des conditions excessivement difficiles.

La première de ces lignes, appartenant à la Québec North Shore and Labrador Railway, fut réalisée en moins de quatre ans, de 1950 à 1954. Elle relie les usines de la Québec Ironore, à Sept-Îles aux gisements du lac Knob et du lac Carol, et à la ville de Schefferville, à 360 milles au nord. Un embranchement lui permet aussi de se rendre à Labrador City.

Quant à la ligne de la Compagnie minière Québec Cartier, construire quelques années plus tard, elle allait d'abord des usines de Port-Cartier jusqu'au lac Jeannine et à la ville de Gagnon. Les 191 milles initiaux de voie ferrée ont été pro-

longés depuis de 88 milles pour atteindre le mont Wright et la ville de Fermont.

Chaque jour, d'interminables convois, tirés par trois puissantes locomotives, font le voyage aller et retour.

D'ailleurs, les salaires sont élevés sur la Côte-Nord. Le Financial Post Survey of Markets (1974-75) signalait, pour l'année 1973, des salaires hebdomadaires moyens de \$187,06 à Baie-Comeau à \$234,81 à Sept-Îles. Et ces moyennes ont augmenté depuis, la plupart des nouvelles conventions collectives ayant assuré des hausses substantielles aux travailleurs de la région.

DES FEMMES AU TRAVAIL

Le chômage est quasi inexistant sur la Côte-Nord et c'est aussi valable du côté des femmes. Certes, les bureaux, le commerce et les services ont un besoin constant de main-d'œuvre. Mais les femmes occupent souvent des emplois traditionnellement réservés aux hommes.

À la Compagnie minière Québec Cartier, par exemple, travaillent des femmes ingénieurs en mécanique et en électricité. D'autres conduisent des camions de 110 tonnes et des boteurs (bulldozers) et l'on ne se gêne pas pour admettre qu'elles entretiennent leur machinerie beaucoup mieux que leurs confrères masculins.

Même s'il s'agit d'un phénomène assez récent (environ deux ans), une cinquantaine de femmes occupent des emplois qui étaient jusque là l'apanage des hommes.

DES VILLES RICHES

Le plein emploi et les salaires élevés font des villes de la Côte-Nord quatre des plus riches villes de la province. L'écart des prix, sur lequel on arrive difficilement à s'accorder (ils seraient de cinq pour cent plus élevés selon les uns, de dix à quinze et au-delà selon les autres), ne semble aucunement affecter l'activité commerciale intense qui y règne. Selon le Financial Post Survey of Markets, les ventes au détail se seraient élevées,

en 1974 à près de \$30 millions à Baie-Comeau, près de \$35 millions à Hauterive et à plus de \$72 millions à Sept-Îles.

Chaque ville a son quartier commercial traditionnel, son ou ses centres commerciaux, et la clientèle y afflue sans jamais discuter des prix demandés. Le commerce est de moins en moins entre les mains des marchands locaux, mais on y retrouve plusieurs entreprises d'envergure provinciale ou même internationale.

Dans chaque ville, on retrouve hôtels et motels, bons et moins bons. Les restaurants, les bars-salons et les brasseries sont achalandés et restent souvent ouverts tard dans la nuit. La cuisine est parfois excellente. Quant aux cinémas, ils conservent la faveur du public, sans doute parce que l'isolement rend plus sensible le besoin de se distraire.

Chaque foyer compte en moyenne au moins une automobile. Même si cela manifeste la richesse relative de la population, leur abondance témoigne surtout de la nécessité de se déplacer dans des centres aussi étendus où le tarif de la course en taxi est plutôt élevé. Il en coûte ainsi un plus de \$4,00 pour faire en limousine le trajet qui conduit de l'aéroport au centre de la ville de Baie-Comeau.

PROBLEMES URBAINS

Les quatre principales villes de la Côte ont en commun l'immensité de leur territoire et un très faible densité de population, même si ce phénomène est moins accentué à Baie-Comeau, et ces caractéristiques pourraient bien entraîner dans l'avenir de graves problèmes financiers pour ces municipalités.

Les administrateurs municipaux en sont d'ailleurs conscients et essaient, par tous les moyens possibles, d'atté-

Pas de chômage

À cause des industries de la Côte, du commerce, des services et des activités reliées au transport maritime et ferroviaire, la région et plus spécialement les villes de Sept-Îles, Port-Cartier, Baie-Comeau et Hauterive, ne connaît pas de chômage. Seuls, ou peu s'en faut, bénéficient de l'assistance sociale ceux qui pour une raison ou une autre souffrent d'incapacité physique.

Non seulement n'existe-t-il pas de chômage, mais la région est aux prises avec une pénurie chronique de main-d'œuvre spécialisée. En 1974, la Québec Iron Ore, incapable de trouver les travailleurs dont elle avait un pressant besoin, doit faire appel à l'Europe et engage une

centaine d'Italiens, de Français, de Suisses, de Portugais et d'Allemands.

En 1975, c'est le centre de main-d'œuvre de Sept-Îles qui lance un SOS à travers le pays parce qu'il lui fallait recruter 3.000 travailleurs pour combler les emplois qui seraient disponibles jusqu'à la fin du printemps de 1976. À la fin d'août, 3.000 personnes ont déjà été engagées, mais on n'a pas encore répondu à tous les besoins les plus pressants. Les salaires offerts à des hommes de métier possédant au moins quatre années d'expérience varient entre \$12.000 et \$17.000 par année, soit beaucoup plus que le salaire généralement offert à travers la province pour un travail identique.

nuer les répercussions d'un développement trop rapide. C'est ainsi que le maire de Port-Cartier se demande comment on peut raisonnablement exiger d'une ville de la taille de celle qu'il administre qu'elle double sa population en l'espace de quelques années, ce qu'elle a déjà fait et qu'elle répète cet exploit dans un proche avenir à la suite de l'installation de Rayonier Québec et de la venue de Sidbec.

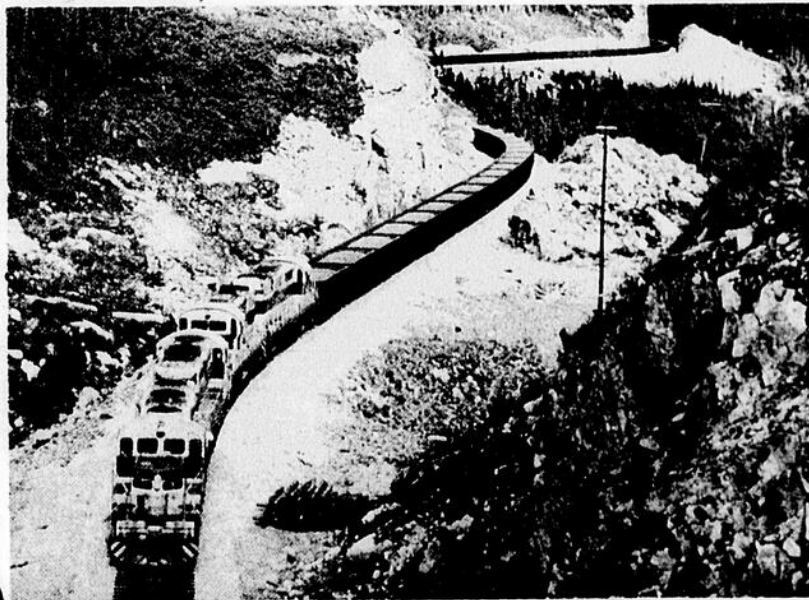
Port-Cartier avait une population de 3.700 habitants en 1971. Elle en compte actuellement 9.000 et les hypothèses démographiques des urbanistes-conseils prévoient que sa population atteindra 13.000 personnes en 1977 et plus de 20.000 en 1986. Il n'est pas facile non plus, d'équilibrer un budget municipal qui est passé d'environ \$1,5 million de dollars en 1974 à plus de \$2 millions en 1975.

Baie-Comeau et Hauterive s'en tirent plutôt bien avec des budgets respectifs de près de \$5

millions, et un taux de \$1,45 et \$1,70. La performance de Baie-Comeau s'explique en partie du fait qu'elle retire un profit de \$600.000 en revendant à la population l'électricité qu'elle achète de la Manicouagan Power.

La situation est cependant plus difficile à Sept-Îles dont le budget de \$8.278.906 s'est soldé, en 1974 par un déficit de \$147.197 bien que les revenus aient dépassé de plus de \$0,5 million les prévisions budgétaires. Le taux de la taxe foncière atteint \$1,95 après deux augmentations successives de \$0,30 en 1972 et 1973. Quant au budget de la Commission scolaire, il s'élevait en 1974 à près de \$9,5 millions, avec une taxe de \$1,65.

Les problèmes financiers des villes et des commissions scolaires de la région sont la rançon d'une expansion économique trop rapide et d'une croissance démographique supérieure à celle de l'ensemble de la population.



votre
journal

Le Nordic

COMMERCIAL



Christian Auger
Directeur commercial



Daniel Emond
Publicitaire



Jean-Paul Fouquet
Publicitaire-photographe

REDACTION



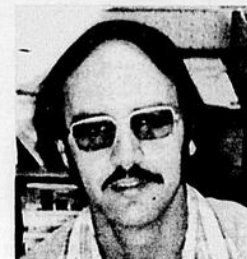
René Vallée
Directeur information



Léonard Dubé
Journaliste



Raphaël Hovington
secteur culturel.



Roger Viens
Chroniqueur sportif

COMPTABILITE



Pauline Lauzier
Responsable au crédit

SALLE DE MONTAGE



Raymonde Girard
composition
7 ans d'expérience



Sylvie Pelletier
maquettiste
5 ans d'expérience



Aline Guitart
mise en page
6 ans d'expérience



Linda Soucy
maquettiste
3 ans d'expérience



Ginette Tremblay
aide maquettiste
1 an d'expérience

AUTRES



Robert Tremblay
Directeur



Jacques Gauthier
Directeur

Votre journal Le Nordic
fourni de l'emploi à plus de
20 travailleurs de la région
et
se fait le reflet de votre milieu.



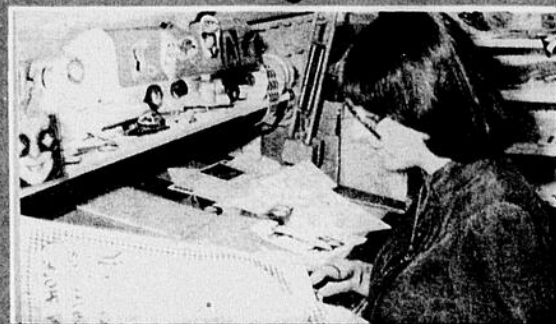
Publicité



Rédaction



Comptabilité



montage des annonces



Composition des textes à la machine



Les négatifs



Mise en page de la publicité et des textes



Les plaques d'impressions



L'impression



Vos clients



Vous

Fer et Titane du Québec Inc.*
c'est l'avenir.



C'est un filon. Une mine en pleine savane, à 27 milles au nord de Havre St-Pierre, qui se développe, s'étend se prolonge jusqu'à Sorel, et dessert tout le globe

FER et TITANE

c'est le nouveau Québec.

C'est une richesse. Un gisement d'ilménite inestimable, qui alimente 25% des producteurs mondiaux de pigment blanc et fournit de la fonte en gueuse d'une qualité et d'une pureté exceptionnelles aux ateliers de fabrication.

C'est de l'organisation. Une entreprise qui se suffit à elle-même, répartie dans les trois secteurs industriels :

Primaire : la mine d'ilménite
Secondaire : l'usine de transformation de Sorel
Services : les transports par train et bateau

C'est une réalité. Des investissements considérables, de l'emploi pour près de 1,700 personnes.

***QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION**

Fer et Titane du Québec Inc. c'est le nouveau Québec

Fer et Titane du Québec Inc. produit et vend principalement des scories de titane appelées SORELSLAG pour l'industrie des pigments, et de la fonte en gueuse de haute qualité, appelée SORELMETAL. Notre usine est unique, bien qu'on retrouve sur le marché des produits comparables aux siens, aucun ne peut s'y substituer.

Depuis 25 ans, la demande a augmenté et il a fallu agrandir continuellement les installations de production. Cette expansion a donné au Canada et au Québec une industrie bien implantée et progressive.

L'ilménite est un minéral riche en oxydes de fer et de titane. Mais il n'a pas été facile de le transformer et d'en séparer les deux éléments principaux pour obtenir des scories riches de plus de 70 pour cent d'oxyde de titane, et de la fonte très pure.

Depuis la création de Fer et Titane du Québec, en 1948, les obstacles à surmonter ont nécessité des investissements importants, une grande ingéniosité technique et, par-dessus tout, une persévérance et une détermination infatigables.

La création de Fer et Titane du Québec Inc. est le fait de deux sociétés désireuses de fonder en commun une industrie utilisant le minéral d'ilménite. Kennecott Copper Corporation détient deux tiers des actions et New Jersey Zinc Company en détient un tiers. La capacité actuelle des installations permet de produire annuellement - quelque 850,000 tonnes de scories et environ 600,000 tonnes de fonte. Les scories et les fontes de différentes qualités sont vendues dans tous les principaux pays industrialisés du monde.

De plus, cette source de matières premières titanifères a incité deux entreprises produisant des pigments à s'installer au Québec.

Le gisement d'ilménite, le plus grand du monde, se trouve dans la région des lacs Tio et Allard, à 27 milles [43 km] au nord de Havre St-Pierre* AGGLOMERATION DE LA Côte-Nord du Saint-Laurent, située à environ 600

première entrant dans la fabrication de pigments à base d'oxyde de titane. La fonte sortant des fours à l'état liquide est soumise à un autre traitement avant d'être coulée en gueuses de différentes qualités.



TRANSPORT DU MINÉRAI
ENTRE HAVRE SAINT-PIERRE ET SOREL

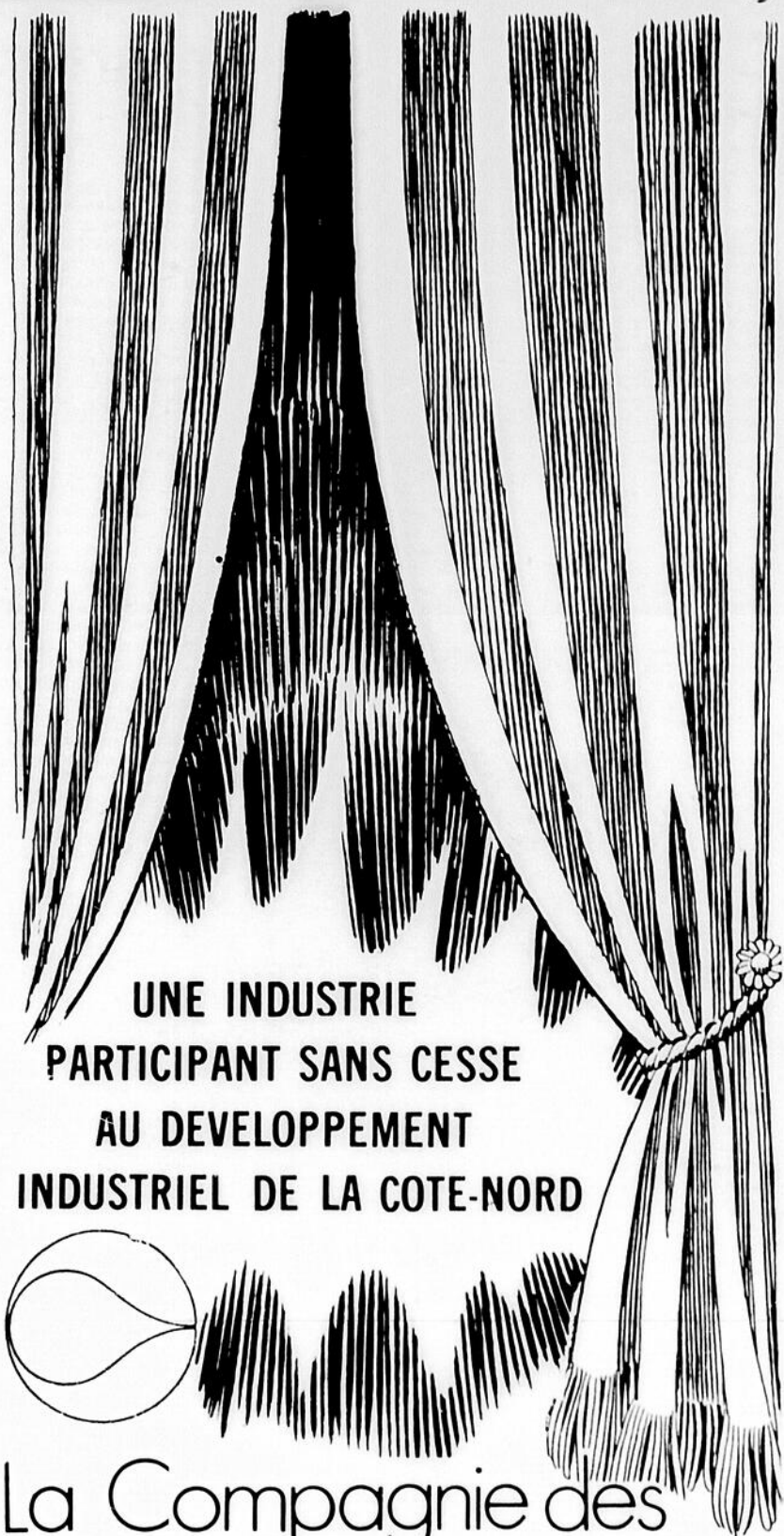
milles [965 km] en aval de Montréal.

Le minéral est extrait à ciel ouvert, transporté par chemin de fer à Havre St-Pierre puis par bateau jusqu'à Sorel, à une cinquantaine de milles [80 km] en aval de Montréal sur la rive sud du Saint-Laurent. Pour alimenter l'usine de la Société, il faut ainsi acheminer jusqu'à Sorel plus de deux millions de tonnes de minéral par an.

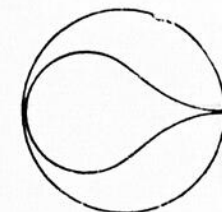
À Sorel, le minéral est concassé, enrichi, désulfuré dans des fours rotatifs, puis réduit dans une batterie de fours électriques. L'oxyde de titane sortant des fours est refroidi et concassé: il est vendu comme matière

Le SORELMETAL a, dans bien des pays, la réputation d'être la meilleure charge pour la fabrication de fonte à graphite sphéroïdal, de fonte grise et de fonte malléable ainsi que d'aciers spéciaux.

En plus de ses activités de production et de vente, Fer et Titane du Québec possède un programme technique d'envergure orienté vers le perfectionnement des procédés de production et produits existants. Un centre de recherche qui emploie une trentaine de spécialistes poursuit des recherches dans les domaines intéressant notre Société.



UNE INDUSTRIE
PARTICIPANT SANS CESSÉ
AU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE LA COTE-NORD



La Compagnie des
Céréales Cargill Limitée

Diaporama sur le programme "HARMONISATION" CMC Baie-Comeau

Dans les temps lointains, l'homme n'avait comme préoccupation principale que de subvenir à ses besoins élémentaires de survie. Ceci ne comprenait que gîte et nourriture. Mais depuis ce temps, l'évolution, suivant son cours normal, nous achemine dans un monde beaucoup plus complexe et perfectionné; faisant place à des connaissances plus précises et par la même occasion, faisant naître des besoins plus diversifiés.

L'homme, afin de s'adapter à un style de vie bien particulier a dû s'organiser, se donner une structure spécifique lui procurant une plus grande sécurité au sein de cet univers aux dimensions multiples qu'est son marché du travail.



10.000 ANS?

Les besoins résultant de cette évolution firent naître chez les individus des obligations bien précises leur permettant d'évoluer, de s'épanouir et de participer à l'essor social et économique des peuples.

Toutefois, il n'existe pas que des avantages pour un individu à progresser dans ce monde complexe; il exige de lui un effort permanent d'acquisitions de connaissances, le devoir de se socialiser constamment et de plus, une volonté sans cesse croissante de participer au mieux-être de la collectivité.

Nous en sommes rendus à un point tel que l'homme a besoin de ses semblables pour atteindre ses objectifs vitaux et humains. Citons le cas, par exemple de Michel qui vient de perdre son

emploi. L'arrivée soudaine de découvertes technologiques dans son secteur d'activités firent que les connaissances de notre ami devinrent désuètes et, par le fait même, il fut inapte à occuper ses nouvelles fonctions.

L'une des démarches premières de notre ami, fut de s'inscrire à la Commission d'Assurance Chômage afin de se procurer les ressources financières nécessaires à sa réintégration sur le marché du travail.

Eh oui! Cette situation peut-être celle de monsieur ou de madame tout-le-monde. Evidemment le découragement ne serait pas de mise. Ce qu'il faut à notre ami, c'est d'être réaliste et de réfléchir sérieusement s'il n'existerait pas quel-

ques part, divers moyens de s'en sortir.

Parmi tous les moyens à sa portée, notre ami a choisi de faire une visite au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, organisme spécialisé dans la transition entre l'offre et la demande d'emploi; principe élémentaire de notre société industrielle.

LUI: Est-il nécessaire de s'inscrire au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada? Ne peut-on pas recevoir des renseignements sur-le-champ?

ELLE: Oui il est préférable et même indispensable de s'inscrire. Afin de mieux comprendre, regardons ce tableau qui nous explique de quelle façon nous parvenons les offres d'emploi. En pre-

mier lieu, l'employeur présente sa demande de main-d'oeuvre à la centrale des offres d'emploi. Celle-ci est immédiatement dirigée dans les secteurs correspondant au champ d'activité. Elle peut être aussi immédiatement dirigée au bureau-étudiant s'il s'agit d'un emploi d'été. Par la suite, le conseiller en main-d'oeuvre procédera à la sélection des clients inscrits afin de présenter les candidats appropriés en vue de combler le ou les poste(s) vacant(s). S'il ne se trouve pas de travailleurs compétents, la demande est immédiatement acheminée à la Banque d'Emploi où l'on procédera à l'affichage, à la mise en circulation ainsi qu'à toute la publicité entourant la demande. Suite à tout ceci, des clients seront référés à l'employeur ou encore ils pourront être sélectionnés en vue de participer à un Programme de Formation en Industrie de la Main-d'Oeuvre du Canada.

LUI: Oui, mais revenons à cette fameuse inscription. A quoi peut-elle bien servir?

ELLE: Elle servira entre autre à diriger la demande d'emploi dans un champ d'activité précis dans lequel



un conseiller en main-d'oeuvre, après avoir pris connaissance des expériences du candidat, pourra établir un plan d'action pouvant mettre en oeuvre l'application de différents programmes susceptibles d'aider notre ami.

LUI:

Tout cela paraît extrêmement compliqué.

ELLE: Au premier abord, il peut sembler ainsi mais après quelques explications, nous pourrions constater qu'il n'en est rien; que le tout est facile à comprendre.

De fait, nous vous offrons 2 façons de trouver un emploi: soit le libre-service, soit le service assisté. Nous verrons un peu plus loin, comment fonctionne le service assisté, voyons d'abord le libre-service. Celui-ci est l'endroit où tous les clients prêts au travail et qualifiés peuvent trouver par eux-mêmes toute l'information dont ils ont besoin. Ce centre se compare à un magasin à rayons où vous faites vous-mêmes votre choix de marchandises. Au centre de Main-d'Oeuvre du Canada, nous appelons ce libre-service, Le Centre d'Information sur l'Emploi; voici les 4 parties distinctes:

1. L'INFORMATION: LA BANQUE D'EMPLOI;

C'est l'élément principal du Centre d'Information sur l'emploi. Son objet premier est d'exposer à l'intention des clients toute l'information possible sur:

- a) Les emplois disponibles localement
- b) Les emplois dispo-

nibles dans d'autres localités du Québec et d'autres régions du Canada

c) Les emplois de la Commission de la Fonction Publique

d) Les emplois disponibles dans d'autres pays

e) Les autres emplois disponibles qui figurent dans les petites annonces de



journaux, et enfin f) Les programmes et les services les plus importants du Ministère.

En second lieu: LE CENTRE DE DOCUMENTATION sur l'Emploi; c'est l'ensemble des publications fournissant de l'information sur les services et les programmes du Ministère ainsi que sur le marché du travail.

En troisième lieu: Nous retrouvons une liste à jour de tous les cours de formations actuels ou prévus qui peut être consulté pour les candidats.

En quatrième et dernier lieu: LA METHODE DYNAMIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI, il s'agit d'un bref cours conçu pour fournir aux clients l'information dont ils ont besoin pour vendre eux-mêmes leurs services à des employeurs éventuels.

LUI: Si sur les tableaux, notre ami trouve l'emploi qui l'intéresse, à qui s'adresse-t-il?

ELLE: Un moniteur de la Banque d'Emploi lui fournira toutes les informations en regard de cet emploi, telles: les exigences, les qualifications requises,

l'expérience, etc...

LUI: Le tout est très intéressant mais si notre ami ne répond pas aux exigences d'une offre d'emploi, que se passe-t-il?

ELLE: Alors, tout simplement le juge approprié, peut le diriger vers le service assisté où un conseiller en main-d'oeuvre le recevra en entrevue.

LUI: Est-ce qu'il peut demander des formations actuelles ou prévues à ce service?

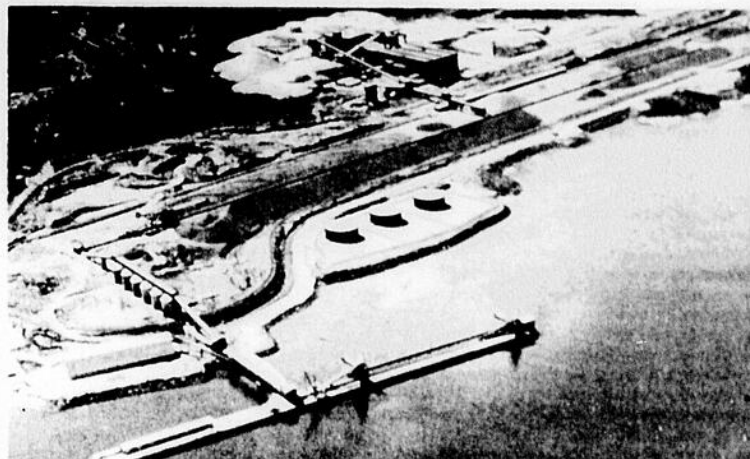
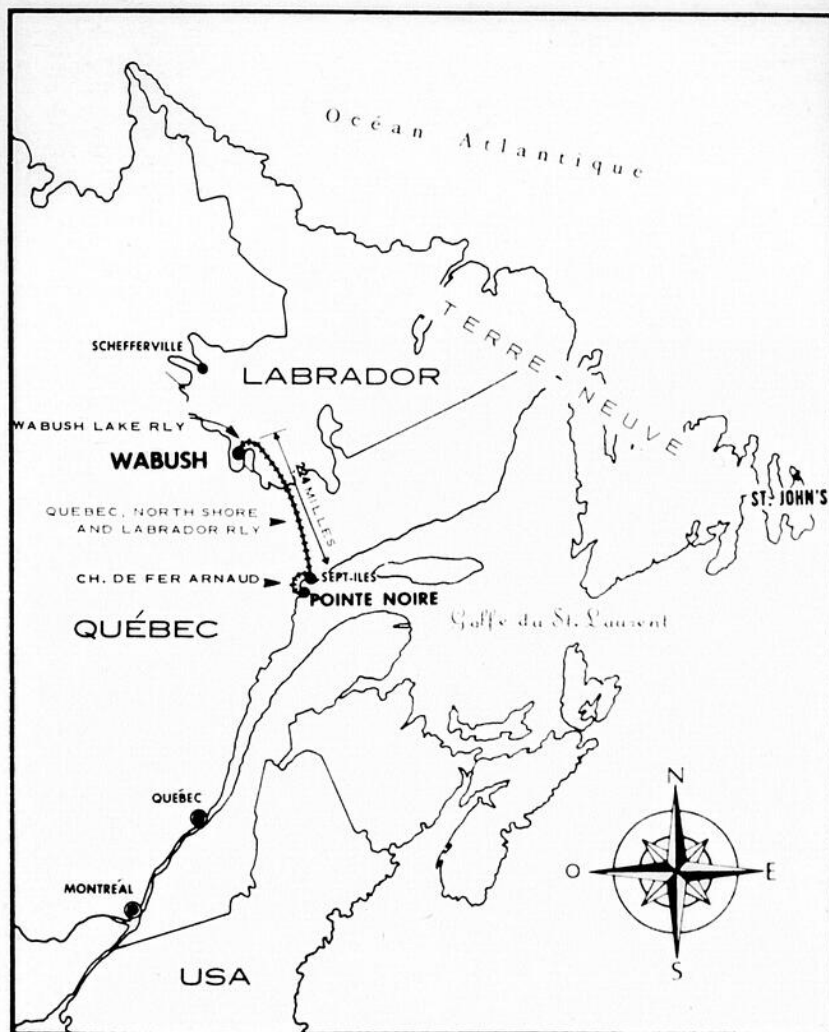
ELLE: Evidemment, il peut lui-même demander un rendez-vous.

LUI: Qu'est-ce que ce service assisté? Que se passe-t-il à ce niveau?

ELLE: C'est là que le conseiller en se servant du dossier à Michel, tentera de lui trouver un emploi en téléphonant à des employeurs. Ce service comprend en outre une entrevue de conseil professionnel où le conseiller recevant le client l'aidera à établir un plan d'action adapté à ses besoins. Dans le cas de Michel étant donnée qu'il ne possède pas les qualifica-



WABUSH MINES



Complexe Pointe Noire



La Mine Scully et la ville de Wabush

PROPRIETAIRES

The Steel Company of Canada, Ltd.
 Dominion Foundries and Steel, Ltd.
 Youngstown Sheet and Tube Co.
 Inland Steel Co.
 Interlake, Inc.
 Wheeling-Ittsburgh Steel Corp.
 Finsider
 Pickands Mather & Co., Agent
 Administrateur

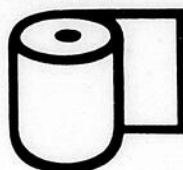
GENERALITES

Production annuelle de minerai brut	17,000,000 tonnes
Production annuelle de concentré	6,060,000 tonnes
Teneur en fer du minerai brut	35%
Teneur en fer du concentré	66%
Production annuelle de boulettes	6,000,000 t
Teneur en fer des boulettes	66%
Nombre d'employés	1,550
Salaires payés annuellement	3,000,000

Présence et participation



La présence de La Compagnie de Papier Q.N.S. sur la Côte-Nord, c'est beaucoup plus qu'une usine de papier journal ou des installations portuaires à Baie-Comeau, ou des opérations forestières dans les bassins des rivières Manicouagan et Outardes, ou des installations hydroélectriques.



La présence de La Compagnie de Papier Q.N.S. sur la Côte-Nord, c'est avant tout quelque 3 000 personnes qui aident à faire tourner la roue du progrès régional.

La participation de La Compagnie de Papier Q.N.S. sur la Côte-Nord, c'est une infusion économique annuelle et moyenne d'au delà de \$50 millions. Cette participation à la vie économique régionale se répartit



comme suit: salaires et avantages sociaux versés aux employés de la Côte-Nord et de la Rive-Sud (\$35 millions); achats locaux de biens et services (\$13 millions); taxes municipales et scolaires (\$2.2 millions).

La Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée
Baie Comeau



Isolement? C'est relatif

Si le sentiment d'isolement a été très vif pendant de nombreuses années, il s'estompe

maintenant que l'ère du nomadisme est révolue. L'époque n'est plus où les travailleurs ne faisaient

que passer, histoire de gagner leur vie et d'assurer la subsistance de leur famille vivant à des

milles et des milles de distance. La mobilité de la population est en constante régression. Des



familles ont pris racine dans le milieu, d'autres s'y fondent, d'autres y arrivent, façonnant ainsi une société qui a déjà ses caractéristiques et sa mentalité.

D'ailleurs peut-on encore parler d'isolement absolu quand les communications sont devenues faciles et rapides. S'il en prend encore une dizaine d'heures pour rejoindre la région de Sept-Îles par la route, la région est reliée à Québec, Montréal, Mont-Joli par avion et à Trois-Pistoles et Matane par traversier.

La région comporte deux aéroports publics (Baie-Comeau et Sept-Îles) et de nombreux aéroports privés, dont celui de Port-Cartier qui deviendra public, s'il n'en tient qu'à cette ville, afin de mieux garantir son progrès.

Air Canada et Quebecair assurent le service régulier entre Montréal, Québec, la rive Sud (Mont-Joli) et la Côte. À Sept-Îles, par exemple, douze vols réguliers quittent l'aéroport à chaque jour et le nombre annuel des voyageurs atteint le total de 60,000 à 70,000 passagers.

Cinq entreprises de camionnage contribuent à l'approvisionnement de ces villes de la Côte en denrées de toutes sortes.

La population est de plus en plus en contact quotidien avec le monde extérieur par le truchement des stations de télévision de Rimouski et de Matane, ainsi que par Radio-Québec. Les principaux quotidiens du Québec y sont livrés chaque jour par camion ou par avion. Le SOLEIL et le journal de Québec rejoignent presque la totalité des lecteurs.

La presse hebdomadaire locale y est très vivante, de même qu'un certain nombre de stations de radio. Mais il manquera toujours, pour que la région fasse réellement entendre sa voix et que se crée un véritable esprit régional, la présence d'un poste de télévision et d'un quotidien, dont la création ne se fera pas dans un proche avenir.

SANTÉ ET HABITATION

Les progrès réalisés en aussi peu de temps ne peuvent cependant pas faire oublier deux problèmes que doit affronter la région: le mauvais état du secteur de la santé et de celui de l'habitation.

Le réseau hospitalier tout entier devra connaître une amélioration sensible: les hôpitaux actuels devront être agrandis et un plus grand nombre de spécialités devra accepter d'y travailler afin que la gamme des soins soit étendue.

L'état de l'habitation est encore plus déplorable. Le coût effarant de la construction a déjà engendré un chancre urbain de taille: la prolifération des parcs de maisons mobiles. À Hauterive, 486 maisons mobiles, regroupées dans trois parcs différents, abritent une population de 1785 personnes. À Port-Cartier, elles seront 500 dans trois parcs d'ici un an. À Sept-Îles, le parc, d'une capacité de 800 unités, situé à quelques milles de la ville, compte déjà une école préfabriquée et en nécessiterait bientôt une autre.

Baie-Comeau avait été épargnée jusqu'ici. Mais la ville, de peur que sa population ne demeure stationnaire, vient de s'engager dans l'aménagement d'un parc, près du centre-ville, dans lequel 250 maisons se retrouvent sur des terrains de 45 par 100 pieds. En plus de fournir tous les services essentiels (eau, électricité, éclairage des rues), la municipalité procède à ses frais à l'aménagement paysagiste du terrain afin de rendre le milieu plus attrayant.

Ainsi des installations, qui ne devraient être que temporaires, ont acquis un caractère de permanence. Il pouvait difficilement en être autrement lorsqu'on considère qu'il faut déboursier au-delà de \$30,000 pour la construction d'une maison conventionnelle, tandis qu'une famille peut se loger rapidement dans une maison mobile pour aussi peu que \$15,000, ou \$18,000.

Des promesses d'avenir

Il n'existe certes pas au Québec, et probablement au Canada, de région qui soit promise à un avenir aussi brillant. Seul pourrait l'assombrir un effondrement de l'économie mondiale. Le moment d'inquiétude provoqué par le ralentissement de l'industrie américaine n'a pratiquement pas affecté les industries locales, sauf la Québec North Shore Paper, par suite de la baisse de la demande de papier-journal.

L'usine de Baie-Comeau a suspendu ses opérations pendant une semaine au début de l'été, 1975 au moment où 5,000 tonnes de papier s'accumulaient dans ses entrepôts, et pendant deux semaines à la fin d'août.

La prospérité future est aussi garantie par les projets d'expansion des grandes entreprises déjà implantées dans la région. À Baie-Comeau, la Société canadienne de

métaux Reynolds a encore à réaliser deux phases d'expansion qui tripleront la production de son usine actuelle. Rayonier-Québec, dont la première usine est entrée en production au cours de l'année, a un programme de développement échelonné sur plusieurs années et même l'inflation ne saurait l'entraver. Une deuxième usine devrait être mise en chantier dès 1978 et une troisième, entre 1983 et 1985. Cette industrie pourra, en vertu des ententes conclues avec le gouvernement de la province, puiser dans les immenses forêts domaniales de la région.

Il y a aussi Sidbec, qui devrait s'associer avec la Compagnie minière Québec Cartier et la British Steel, pour exploiter les gisements de fer de Fire Lake. Le minerai extrait serait traité au concentrateur de la Québec Cartier, à Gagnon, et dans une usine de bouletage qui serait construite à Port-Cartier. Le projet représenterait des investissements de près d'un

demi-milliard de dollars, dont \$350 millions à Port-Cartier. Les travaux de construction fourniraient de l'emploi à 1500 personnes, tandis que l'usine et les autres installations assureraient un emploi stable à 600 personnes.

Troisième promesse d'avenir: une progression démographique supérieure à celle des autres régions du Québec. Cet accroissement de la

population exigera une augmentation des services offerts à la population dans tous les domaines et devrait entraîner le développement d'une petite industrie, par suite de l'extension du marché local et l'amélioration des moyens de communication.

LE BATEAU RAIL. L'absence de communications ferroviaires



b

SOL

Laboratoire

B-Sol

L'ÉE

études géotechniques

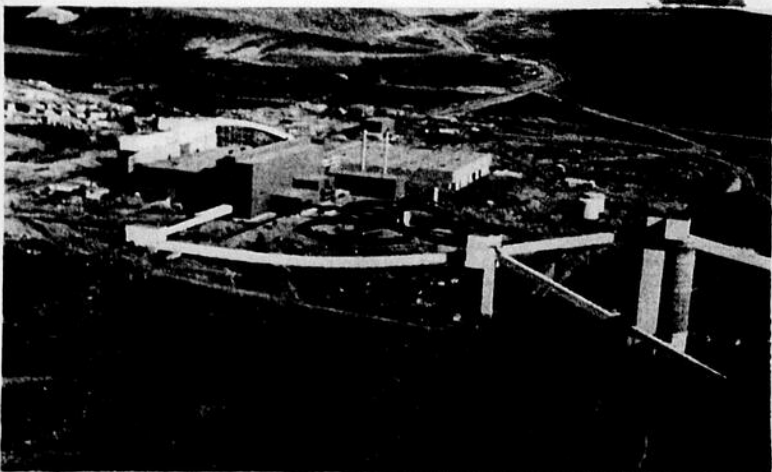
Contrôle de la qualité,

béton, sols, asphalte.



RÉALISATIONS OU CONTRATS EN COURS:

- Concentrateur de Québec Cartier à Mount-Wright
- Usine de Papier Rayonier à Port-Cartier
- Tunnel Havre St-Nicolas, Route 138
- Barrages Outardes 2, Hydro-Québec.
- Diverses rues des Villes de Sept-Iles et Port-Cartier.



229 Boul. Lasalle Baie Comeau P.Q. Tél: (418) 296-6788

G4Z 1S7 520 Télax: 051-8-519

520 Avenue Otis Sept-Iles P.Q. Tél: (418) 962-7096 G4R 1L5

avec le reste du pays a jusqu'ici condamné les villes de la Côte à un isolement nuisible à leur progrès économique. L'établissement d'un service de bateau-rail, qui servira de trait d'union avec le réseau de chemins de fer du pays, contribuera à éliminer cet obstacle au développement.

TOURISME

Un autre secteur qui est très peu développé, bien qu'il ait tout pour devenir florissant, est l'industrie touristique. Déjà, malgré les distances et les difficultés de communications, on évalue à plus de 100,000 par année le nombre des visiteurs: parents et amis, amateurs de chasse et de pêche, personnes à la recherche de l'aventure, de nouvelles images ou tout simplement curieuses de découvrir un pays neuf.

Le barrage Daniel-Johnson (Manic-5), sur la Manicouagan, attire chaque été de 35,000 à 40,000 visiteurs. Une quinzaine de guides, étudiants pour la plupart, sont mis à leur disposition par l'Hydro-Québec afin de leur faire faire la visite des lieux et de leur expliquer les travaux.

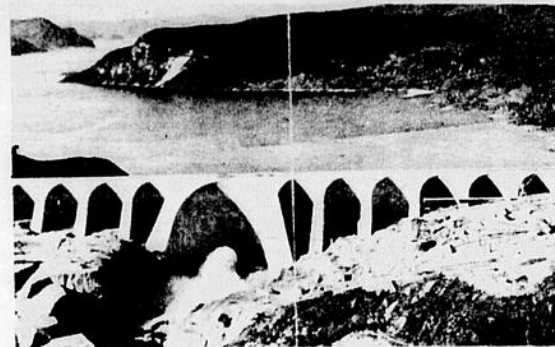
Parmi les endroits auxquels on aura désormais accès, il faut mentionner l'archipel de Mingan, à quelques brasses seulement de l'île d'Anticosti.

Pour ceux qui ont assisté à la naissance et au développement de cette région, et plus particulièrement de Sept-Iles, il semble qu'il n'y a rien d'impossible.

EDUCATION

La jeunesse relative de la population de la Côte-Nord (l'âge moyen était en 1974 de 23,2 ans à Hauterive) fait que l'éducation est un secteur important dans la région.

À Sept-Iles, par exemple, où presque la moitié de la population a moins de 25 ans, 5,132 jeunes fréquentent les douze écoles de la commission scolaire locale et 3,411 les deux polyvalentes de la CSR du Golfe. Il faut y ajouter les 236 étudiants qui suivent à cet endroit les cours du Cégep régional dont le siège administratif est à Hauterive, ainsi que les quelque 200 autres qui poursuivent des études universitaires à l'extérieur.



Pourtant, le domaine de l'éducation connaît ce qui constitue probablement le problème le plus aigu des villes de la Côte, c'est-à-dire l'instabilité du personnel enseignant. Chaque année, il faut trouver à l'extérieur des professeurs en nombre suffisant pour compenser les nombreux départs. Les spécialistes de l'enseignement professionnel cèdent aux offres alléchantes de l'industrie et les autres regagnent le centre de la province ou d'autres endroits moins isolés. Il est même arrivé que l'on doive combler des vacances au niveau de la direction et des

spécialistes dont la région a besoin, avec des chances beaucoup plus grandes de les voir demeurer sur place.

On mettrait ainsi fin à l'exode des cerveaux que connaît la Côte-Nord et on pourrait ainsi former une classe professionnelle issue du milieu et plus susceptible de s'y intégrer et d'en comprendre les problèmes et les aspirations. Toutefois, une élite locale se forme déjà peu à peu et exerce son influence sur tous les aspects de la vie urbaine.

LOISIRS ET CULTURE

On aurait tort d'imaginer que les habitants de



cadres supérieurs.

Cette situation risque de perdurer aussi longtemps qu'on ne formera pas sur place les futurs enseignants et qu'on ne trouvera pas moyen de compenser plus adéquatement l'isolement de la région et l'éloignement vis-à-vis des centres de formation et de perfectionnement.

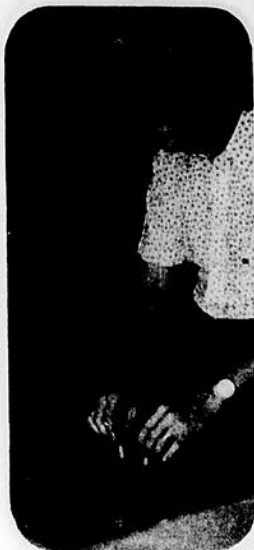
C'est pourquoi se multiplient les démarches pour établir à Sept-Iles une succursale ou une constituante de l'Université du Québec, afin que soient formés sur place les professeurs, les infirmières et une partie des

la Côte se préoccupent uniquement de biens matériels. Tout au contraire, chaque ville consacre une part importante de son budget aux loisirs, aux sports, aux bibliothèques publiques et aux activités culturelles de tout genre.

Sept-Iles et Baie-Comeau, en particulier, disposent d'équipements très élaborés, comme on en rencontre peu ailleurs. Rares aussi sont les endroits où on obtient une aussi forte participation des jeunes et des moins jeunes, qui y trouvent un dérivatif à l'ennui que peut engendrer l'isolement.

Suite CMC

tions professionnelles requises, le sujet de leurs discussions portera très probablement sur une phase d'orientation en vue de le diriger sur un cours de formation. Pour ce faire, le conseiller peut suggérer à Michel de se soumettre à certains tests.



LUI: En quoi consiste ces tests?

ELLE: Ce sont des tests administrés par le Ministère afin d'évaluer les aptitudes, les intérêts de Michel etc... Ces tests permettront au conseiller et au client de mieux connaître les possibilités professionnelles de ce dernier et de planifier sa carrière. Suite à cette planification, Michel pourra s'inscrire à un cours dans le cadre du Programme de Formation de la Main-d'Oeuvre du Canada.

LUI: Ah! Cela est très intéressant. Pourriez-vous m'en dire davantage sur ce programme.

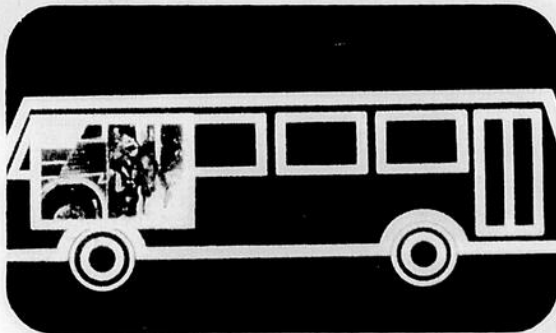
ELLE: Certainement, en vertu de celui-ci, on dispense

une formation professionnelle donnant au client l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner dans son domaine en fonction des nouveaux besoins du marché du travail.

Voyons le cas de Michel: il aimerait travailler comme machiniste, mais il ne possède pas de formation dans ce métier. Le conseiller lui a fait passer des tests et après l'interprétation des résultats, il lui conseille de s'inscrire à un cours de machiniste. Michel ayant accepté, nous le retrouvons maintenant en formation où il peut bénéficier de professeurs qualifiés ainsi que d'un éventail approprié d'équipements nécessaires à son apprentissage.

LUI: Tout cela semble très bien, mais que se passe-t-il après le cours?

ELLE: Evidemment, nous ne



pouvons promettre d'emploi à Michel. Celui-ci devra mettre tout en oeuvre afin de vendre ses compétences à d'éventuels employeurs.

LUI: Mais si Michel ne s'y connaît pas en "vente"?

ELLE: Michel n'est pas le seul dans ce cas. Plusieurs personnes qualifiées ne réussissent pas à trouver de l'emploi, tout simplement parce qu'elles s'y prennent mal. Pour ré-

pondre à ce besoin, le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada met à la disposition des clients un bref cours qui les renseigne sur la façon de se mettre en valeur devant les employeurs. Michel pourra y apprendre comment faire un bon curriculum vitae, comment agir pour passer avec succès une entrevue chez un employeur, comment également coordonner ses recherches d'emplois.

LUI: Maintenant, Michel possède la formation et les connaissances pour atteindre son but, mais il est toujours sans emploi.

ELLE: En consultant la Banque d'Emploi, Michel remarque, non sans plaisir, qu'on demande un Machiniste dans une localité éloignée de son domicile. Lors d'une rencontre avec son conseiller, celui-ci lui explique qu'il peut bénéficier d'aide finan-

cière pour déménager vers la localité où se présente pour lui la possibilité d'emploi.

LUI: Vous ai-je bien compris? Une aide financière pour déménager? Est-ce que tout le monde peut l'obtenir?

ELLE: Pas nécessairement tout le monde. Disons d'abord qu'il existe deux étapes principales: une première que nous appelons la "Prospection" et une seconde, le "Déplacement". Voici les critères à respecter pour chacune de ces étapes.

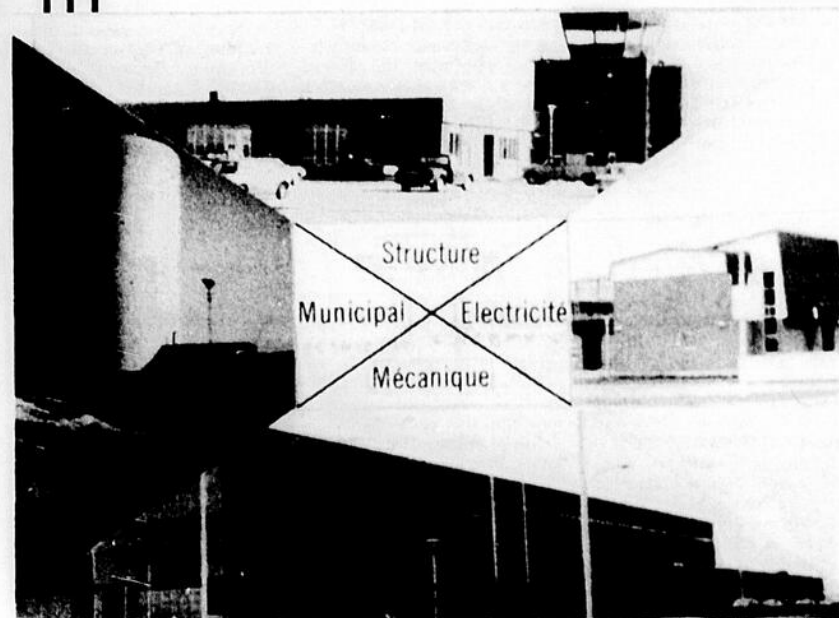
LA PROSPECTION: La prospection se définit comme une aide financière accordée à un client-travailleur afin de se rendre dans une localité où il existe pour lui des possibilités d'emploi. Pour être admissible, il faut être soit en chômage, soit sur le point de l'être ou sous-employé

Suite page 22

Tremblay
Deschênes
Pineau
et associés
Groupe-conseil

PERSONNEL

- 6 ingénieurs
- 12 techniciens
- 6 dessinateurs
- 7 autres



229 Boul. Lasalle Baie Comeau
(418) 296-6711-12-13

et enfin, il ne doit exister aucune possibilité locale dans son domaine.

LE DEPLACEMENT: Il se définit comme une aide

en chômage ou sur le point de l'être ou sous-employé et enfin se diriger vers un emploi approprié dans la localité la plus proche.

avons voulu lors de cette rencontre vous dresser un éventail le plus complet possible de nos services et de nos programmes susceptibles d'être la

PROSPECTION

- a - en chômage
- b - sur le point d'être en chômage
- c - sous-employé
- d - aucune possibilité locale d'emploi

DEPLACEMENT

- a - inscrit au C.M.C.
- b - en chômage
- c - sur le point d'être en chômage ou
- d - sous-employé
- e - emploi approprié
- f - localité la plus proche

financière pour permettre à un individu ainsi qu'à ses personnes à charge de déménager dans une localité où il a obtenu un emploi approprié. Les principaux critères d'admissibilité sont les suivants: être inscrit au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada être

Notre ami Michel dans le cas présent répond à tous ces critères. Il ne reste donc, qu'à compléter les formules requises et entreprendre les démarches courantes pour concrétiser le tout.

L'histoire de Michel pourrait bien être la vôtre ou l'être en partie. Nous

solution à vos problèmes d'emploi.

Tous ces services sont accessibles à toute la population, Hommes et Femmes. Ceux-ci n'ont qu'un seul but: Créer l'équilibre entre l'offre et la demande pour le mieux-être de la population canadienne.

Un atout précieux, Les élévateurs à grains de Port-Cartier.

Avec leur capacité d'entreposage de 10 millions de boisseaux, et grâce à leurs installations modernes et polyvalentes, les élévateurs à grain de Port-Cartier ont chargé 110 millions de boisseaux durant l'année d'opérations 1975. Port-Cartier est donc devenu le poste d'expédition de grain le plus important de l'est canadien.

En effet, le port de Port-Cartier revêt son importance autant par la manutention de grain que par celle du minerai. Des barges jaugeant 900,000 à 1 million de boisseaux nous arrivent des grands lacs avec leur cargaison de blé, de maïs ou de haricots. Ce grain vient à 70% de l'ouest canadien et appartient à l'Etat; le reste est d'origine américaine. Poussées par de puissants remorqueurs, elles sont placées devant la tour marine où un seul opérateur contrôle toute

la manœuvre de déchargement. Une barge d'un million de boisseaux prend de 16 à 18 heures pour se vider suivant le nombre de variétés de grain contenu dans ses cales. Il va de soi qu'on ne peut mélanger deux variétés de blé ou deux sortes de grain. C'est justement là que les élévateurs de Port-Cartier sont avantagés: ils possèdent deux envoyeurs qui permettent de manipuler deux sortes de grain en même temps, atout que n'ont pas les élévateurs de Baie-Combeau qui pourtant peuvent emmagasiner jusqu'à 12 millions de boisseaux (Port-Cartier: 10 millions).

Les céréales élevées jusqu'à une hauteur de 125 mètres (100 pieds) sont ensuite pesées dans trois immenses balances électroniques puis dirigées sur des bandes transporteuses très rapi-

des vers le silo ou le réservoir qui leur est destiné: le tout dans un roulement continu et contrôlé électroniquement d'un poste de commande.

Lorsqu'un de ces océaniques pouvant prendre jusqu'à 3½ millions de boisseaux (plus de 100,000 tonnes) accostera pour se charger de blé ou d'orge livré en Russie, en Inde, au Pakistan ou à un autre acheteur de blé canadien, on affectuera alors l'opération inverse jusqu'à ce que les cales soient remplies et cela à un rythme de 120,000 boisseaux à l'heure.

Aux élévateurs de Port-Cartier, on a manutentionné, en 75, environ 280 millions de boisseaux pour faire du port le plus important poste d'envoi de grain de l'est canadien. D'après les statistiques, le trafic du grain devrait encore augmenter dans les années à venir.

la famille Rayonier

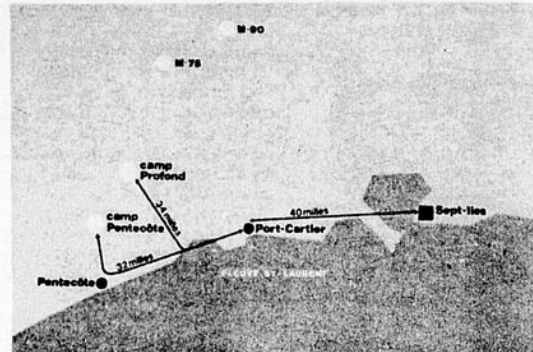
Rayonier est le premier producteur mondial de pâtes cellulósiques et de pâtes à papier et un des plus grands fabricants mondiaux de matériaux de construction et de produits chimiques à base de bois. Rayonier fournit à travers le monde les matières servant de base à un immense éventail de produits.

Entreprise internationale, comptant plus de 6,000 employés qualifiés, elle possède des installations industrielles au Canada et aux Etats-Unis et des bureaux de vente à New York, Vancouver, Londres, Osaka et Hong Kong.

Mettant l'accent sur la recherche et l'innovation, elle s'emploie à approvisionner les marchés des meilleurs produits et à inventer de nouveaux produits pour les besoins de demain.

Consciente de ses responsabilités à l'égard des 14 millions d'acres de forêt qu'elle exploite, elle en assure le renouvellement sur une base permanente.

Créée en 1937, Rayonier résulte de la fusion de trois petites entreprises de l'Etat de Washington: Rainier Pulp and Paper Company, de Shelton, Grays harbor Pulp and Paper Company, de Hoquiam, et Olympic Forest Products Company, de Port Angeles. Les trois compagnies ont uni leurs efforts pour entreprendre pour la première fois la production sur une grande échelle de pâtes cellulósiques de haute qualité à partir du sapin de l'ouest. Par la suite, l'entreprise perfectionna ses procédés de transformation pour produire des pâtes cellulósiques à partir du pin du sud. En 1938 une quatrième usine était construite à Fernandina Beach, en Floride, pour transformer cette même espèce d'arbre. Pour satisfaire la demande mondiale croissante, une usine de pâte était construite à Jesup, en Georgie en 1954. Trois ans plus tard, on y ajouta une seconde usine qui doubla la production de Jesup.



En 1970 on décida d'y construire une troisième usine qui en fait le plus grand complexe de fabrication de pâte cellulósique au monde.

Rayonier Canada Limited possède deux usines de pâte et une vaste exploitation forestière en Colombie-Britannique.

Rayonier Québec Inc., construit présentement une immense usine de pâte à Port-Cartier, premier d'une série de projets qui nécessiteront en 15 ans des investissements de \$500 millions.

Rayonier est à l'avant-garde dans le monde en matière de recherches sur la transformation chimique du bois. Sur deux centres de recherches créent sans cesse des types nouveaux procédés et de nouveaux produits chimiques à partir des éléments non cellulósiques du bois.

RAYONIER QUÉBEC

Dans le cadre de l'expansion économique du Québec, un nom nouveau prend donc de l'ampleur: Rayonier Québec Inc.

A cette enseigne, l'entreprise a déjà donné un nouveau souffle de vie à une région fort prometteuse de la province mais qui, depuis quelques années, ne progressait pas aussi vite qu'on aurait pu l'espérer.

La Côte-Nord du St-Laurent n'a pas comme richesses que du minerai. Une immense partie de son territoire est couverte de forêts domaniales qui, suivant un plan soigneusement élaboré, peuvent

répondre à des besoins très précis, par exemple, fournir la matière première aux vêtements dont l'homme a besoin.

Rayonier Québec Inc., a été fondée, justement pour répondre à ce besoin dans les marchés d'exportation. L'Europe occidentale, en particulier, cherche des sources d'approvisionnement en pâte de dissolution pour fabriquer des tissus synthétiques. Rayonier Québec Inc., a trouvé sur la Côte-Nord la matière première: les résineux dont on tire une pâte cellulósique.

En plus, la compagnie a trouvé dans cette région un endroit idéal pour le chargement de navires à long cours: Port-Cartier. Déjà, on y a construit un quai, au coût de quelque \$7 millions, pour recevoir les cargos qui transporteront la pâte outre-mer.

On peut résumer comme suit l'avenir de la compagnie:

- un défi, mettre en valeur \$2,000 milles carrés de forêt domaniale;
- un objectif produire, chaque jour 750 tonnes de pâte cellulósique provenant d'environ 3,279 tonnes de bois par jour.
- un plan d'avenir, le coupage et la transformation du bois, à un rythme pouvant atteindre deux millions de cordes par année avec ce que cela exige de compétence en génie et en technique.

Rayonier Québec, grâce à son affiliation à des sociétés semblables en maintes parties de l'Amérique du Nord, est en mesure de relever ce défi.

La Côte-Nord abonde ...
en promesses
en initiatives
en réalisation

La Côte-Nord abonde...
en joie de vivre



RAYONIER QUÉBEC INC.

Port-Cartier

La Société Canadienne de Métaux Reynolds Limitée

Canadian Reynolds Metals Company Limited



Participe activement au développement
économique de la Côte-Nord